

La Tribune

jeudi

SHERBROOKE
26 février 1998
88^e ANNÉE - No 005
0,65 (WEEKEND, 1,75\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune

564-0999

40260

Les sports



Même fatigué, Jagr était trop fort

Village olympique

Québec entérine la vente à des intérêts torontois (A11)

Transfert d'élèves



La C.S. des Sommets promet une réplique constructive à Stanstead et Ogden (B1)

Grand Prix littéraire



Patrick Nicol mérite les honneurs avec Les années confuses (A9)

Météo / A2

DOUX

5

6h30 17h29

26 fév 05 mars 13 mars 21 mars

UN AUTOBUS DE LA CMTS PERCUTE UN AUTOBUS SCOLAIRE



Imacom-Daguerrre, Martin Blanche

Un autobus de la CMTS a percute un autobus scolaire, hier matin rue Kingston, en raison d'une chaussée particulièrement glissante. Quatre adolescents ont été légèrement blessés, de même qu'un automobiliste. Peu avant la collision, le chauffeur de l'autobus urbain avait avisé ses passagers qu'il souhaitait attendre l'épandage d'abrasifs avant de s'engager dans la côte. Mais après avoir discuté de l'état de la chaussée avec son supérieur, il a finalement relancé son véhicule avec les résultats que l'on sait.

Le chauffeur ne voulait pas descendre la côte

Une passagère accuse la Ville de négliger l'entretien des rues

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La neige et la chaussée glissante auraient pu avoir des conséquences dramatiques, hier matin, lorsqu'un autobus urbain a percute un autobus scolaire à l'angle des rues Kingston et Westmount, à Sherbrooke, causant des blessures légères à quatre adolescents.

Une automobiliste, qui a heurté l'un des véhicules immobilisés, a elle aussi été blessée.

Et selon l'une des passagères de l'autobus de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS), Nathalie Alarie, la sécurité des usagers a été mise en danger par le piètre état des rues.

«Pour moi, c'est une question de sécurité publique! Je prends l'autobus depuis 15 ans et c'est mon seul moyen de transport. Des tempêtes et du verglas j'en ai vu beaucoup durant toutes ces années, mais hier matin je dis qu'ils n'ont pas fait leur travail», lance la jeune femme au sujet de l'entretien des rues.

«Je pense qu'il y a un laisser-aller. Je peux comprendre que la Ville a été prise par surprise, mais rendu à 9h00 du matin il y a des limites!»

Mme Alarie dit en outre ne pas comprendre que la CMTS ait autorisé le chauffeur à descendre la côte de la rue Kingston, alors que ce dernier avait jugé bon d'immobiliser momentanément son véhicule, en attendant l'arrivée d'une salieuse de la Ville.

«À l'angle de Jogues et de Kings-



Nathalie Alarie, accompagnée de son fils Félix, considère que sa sécurité a été mise en danger à bord d'un autobus de la CMTS, hier matin, à cause du piètre état des rues.

ton, le chauffeur a arrêté l'autobus et nous a expliqué qu'il ne voulait pas descendre parce que c'était trop glissant. Il a pris soin d'ajouter que cela n'avait rien à voir avec des moyens de pression à la CMTS (où les syndiqués sont en négociations avec l'employeur)», affirme-t-elle.

«Puis, un supérieur est venu le voir et ils ont pris une décision. Nous sommes ensuite repartis très lentement en descendant vers la rue McManamy»,

ajoute Mme Alarie.

«Le chauffeur avait l'air en pleine possession de ses moyens, mais, un peu plus bas (à l'arrêt de la rue Westmount), un autobus scolaire est passé devant nous, notre chauffeur a freiné mais n'a pu l'éviter», raconte Mme Alarie, qui était en compagnie de son fils Félix, pour se rendre à l'école.

Peur

L'impact a causé une bonne frousse aux passagers, et surtout aux enfants, dit-elle.

«Les chauffeurs sont des gens compétents en qui j'ai confiance», prend soin de souligner Nathalie Alarie, qui juge toutefois que la CMTS n'aurait pas dû autoriser son chauffeur à descendre la rue Kingston avant de s'assurer que la chaussée était sécuritaire.

Selon les informations transmises par la sûreté municipale, quatre adolescents qui prenaient place dans l'autobus scolaire ont été légèrement blessés, de même que la conductrice d'une voiture qui a heurté l'arrière du véhicule de la CMTS.

Une autre voiture a aussi été impliquée dans le carambolage, sans que son occupant ne subisse de mal.

Après l'accident, les policiers municipaux ont bloqué une partie de la rue Kingston, le temps de permettre aux préposés à l'entretien de déneiger la chaussée et d'épandre des abrasifs, pendant que les autobus endommagés regagnaient leurs garages respectifs.

Le syndicat absout son chauffeur (A3)

L'année Dylan aux Grammys

Bob Dylan, qui a réalisé avec brio un retour sur la scène musicale quelques mois après avoir lutté contre une grave infection au coeur, a remporté hier soir trois trophées, dont celui du meilleur album de l'année pour *Time Out of Mind*, lors de la 40^e remise des Grammys, au Radio City Music Hall, à New York. Le Québec était représenté à cette soirée des Grammys par sa plus grande star internationale, Céline Dion, qui a interprété avec aplomb son succès *My Heart Will Go On*. LES DÉTAILS EN B8.

Deux Chinois inculpés pour trafic d'organes humains à New York (C11)



Un 2,5 milliards mal dépensé

Des universitaires critiquent les bourses du millénaire

Montréal (PC)

Les bourses du millénaire ratent la cible: elles n'amélioreront pas la qualité de l'enseignement post-secondaire, ni ne soulageront de façon substantielle les difficultés financières des étudiants.

Voilà ce qui ressort de divers coups de sonde menés hier, au lendemain de l'annonce, dans le budget Martin, de la création d'un programme devant permettre la distribution de 100 000 bourses de 3000 \$ par année à des étudiants talentueux.

«Ces bourses, c'est du gaspillage. Les 2,5 milliards qu'on va y consacrer auraient été mieux dépensés en les remettant aux provinces, qui connaissent mieux leurs priorités et leurs lacunes en matière d'enseignement. C'est par la base qu'il faut repenser le système d'éducation, pas par le haut en distribuant des bourses à l'élite de la classe bourgeoise», affirme Gilles Paquet.

Professeur d'économie à l'Université d'Ottawa et directeur du Centre d'études sur la gouvernance, M. Paquet voit d'un oeil critique cette intrusion du fédéral dans les plates-bandes provinciales: le décrochage au secondaire et la dévalorisation du secteur technique sont des problèmes bien plus importants que celui que le fédéral croit pouvoir régler avec ses bourses, dit-il.

Pour Pierre Lefebvre, de l'Université du Québec à Montréal, les bourses du millénaire sont «complètement inutiles». La demande de cours est forte au niveau post-secondaire, et l'endettement étudiant relativement faible au Québec par rapport au reste du Canada, fait valoir ce professeur en économie.

Le défi à relever, selon lui, ce n'est pas d'abord d'octroyer de nouvelles bourses mais d'assurer un financement adéquat aux institutions, frappées par d'importantes coupes depuis qu'Ottawa a sabré ses transferts aux provinces. Plus d'étudiants par professeur, moins de recherches, des conditions générales moins propices à l'enseignement supérieur. Les bourses du millénaire ne changeront rien à cela.

Conférence des recteurs: une position nuancée

Diplomate, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (Crépuq) souscrit à l'objectif d'Ottawa d'améliorer la situation financière des étudiants, mais rappelle qu'une application uniforme du programme fédéral sans tenir compte des particularités de la situation québécoise risquerait de ne pas atteindre ses buts.

«De la même façon, il nous paraît impérieux, au moment où cette décision intervient, de tenir compte du fait que la mission de base même des établissements est présentement en péril à la suite des compressions imposées par le gouvernement du Québec, lesquelles découlent notamment de la diminution des paiements de transferts aux provinces au titre de l'enseignement post-secondaire», écrit le directeur général de la Crépuq, Jacques Bordeleau, dans un communiqué émis hier.

De leur côté, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et son pendant collégial, la FECQ, sont d'avis que le Fonds du millénaire ne répond pas aux besoins véridiques des étudiants endettés du Québec.

Le premier ministre Chrétien met sur pied de nouveaux programmes qui dédoublent inutilement ceux du Québec, déplore Nicolas Ducharme, président de la FEUQ. L'organisme préférerait qu'on améliore le système d'aide financière déjà en place au Québec depuis 30 ans et qui, dans les dernières années, a été «charcuté par de nombreuses compressions».

Ottawa tient à signer les chèques (A11)

Une baisse de salaire qui fera mal aux handicapés

□ Les préposés de soins à domicile menacent de déserter

Steve BERGERON
Sherbrooke

Les personnes handicapées de l'Estrie sont inquiètes: on s'apprête à changer le mode de rémunération d'une catégorie de préposés de soins à domicile très en demande, mais ce changement équivaudra à une baisse de salaire. Bref: ce type de préposé risque de devenir une denrée rare.

C'est du moins le point de vue de

Ghislain Massicotte, coordonnateur de l'Alliance sherbrookoise pour les soins à domicile (ASAD). Si on ne hausse pas le nouveau chèque emploi-services que l'on veut instaurer, plus personne ne voudra s'occuper des soins à domicile pour les personnes handicapées, parce que ce travail ne sera plus assez payant.

«L'Alliance est d'accord avec le principe du chèque emploi-services, mais elle craint que celui-ci ne soit pas assez élevé», dit-il, rapportant qu'à l'heure actuelle, le chiffre qui circule dans les médias est de 7,71 \$ par heure.

Après déduction des charges sociales de l'employeur (autrement dit, la personne handicapée), le préposé recevrait un chèque emploi-services de 6,80 \$ brut, soit l'équivalent du salaire minimum.

Pour Ghislain Massicotte et l'ASAD, le chèque devrait être au minimum de 9,52 \$ de l'heure (8,30 \$ après déduction des charges sociales). Un projet-pilote mené dans la région de Québec, avec un chèque emploi-services de 9,52 \$, a démontré que 25 % des préposés préféreraient abandonner leur emploi, devenu beaucoup moins payant.

Pas plus d'argent de Québec

Actuellement, une personne handicapée autonome a le choix entre les services d'un préposé du CLSC ou alors d'un préposé de son choix. Dans ce dernier cas, le CLSC lui donne un montant de six dollars pour chaque heure de soins reçue, appelé l'allocation directe.

La deuxième option est préférée par plusieurs handicapés (488 en Estrie), car ils peuvent fixer eux-mêmes avec leur préposé les heures auxquelles ils veulent être levés, habillés, nourris, lavés ou couchés. Sinon, ils doivent se soumettre aux heures du CLSC.

L'an dernier, le ministère de la Santé a décidé d'abolir l'allocation directe, car elle encourage le travail au noir (les préposés n'ont pas à déclarer leur revenu). La décision fut prise de la remplacer par un chèque emploi-services, lequel serait alors imposable.

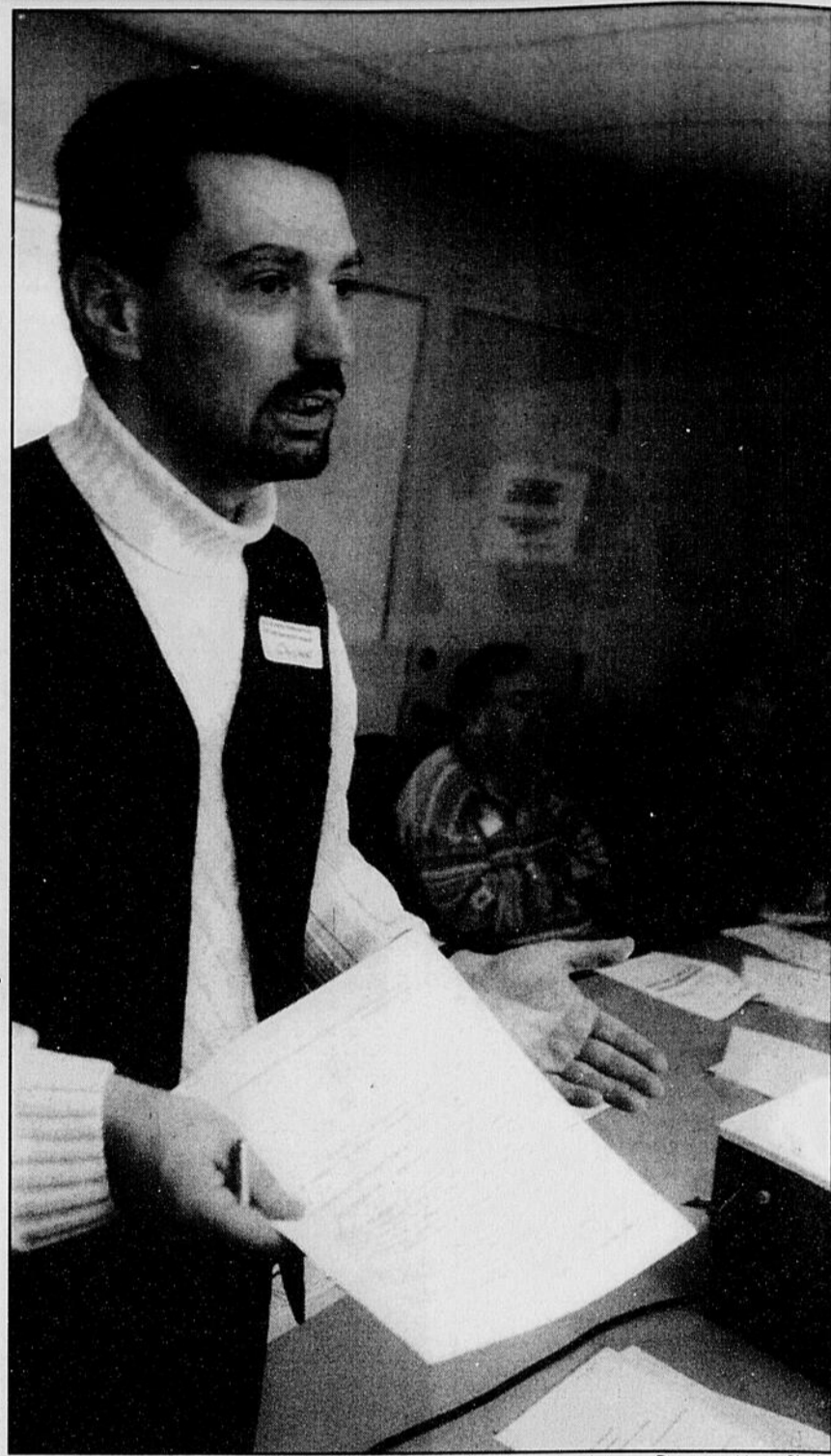
Le ministère a aussi décidé de laisser aux régions le soin de fixer le montant du chèque emploi-services. En Estrie, c'est la Table des directeurs des CLSC qui aura à prendre cette décision, puis la recommandera à la Régie régionale de la santé.

«On nous a dit que les CLSC devaient décider de la tarification horaire en fonction de leur enveloppe budgétaire. C'est dire que le ministère ne donnera pas plus d'argent pour l'instauration du chèque emploi-services», neote M. Massicotte.

Le gouvernement a plutôt statué qu'une personne handicapée qui n'arrive plus à trouver de préposé pourra se tourner vers une des nouvelles entreprises d'économie sociale reconnues par le gouvernement. Et si jamais cette entreprise demande plus cher que le chèque emploi-services, le CLSC devra payer la différence.

«Il n'y a pas encore d'entreprise de cette sorte en Estrie», fait valoir Ghislain Massicotte. «En fait, il y en a une, en voie d'être reconnue, la Coopérative de soins à domicile. Sauf qu'elle facture 11 \$ de l'heure. Nous voulons donc faire comprendre aux directeurs des CLSC que, s'ils fixe le chèque emploi-services à 7,71 \$, ils auront souvent un manque à gagner de 3,29 \$ à combler, ce qui ne sera pas vraiment rentable.»

La Table des directeurs des CLSC est censée se pencher sur la question aujourd'hui, selon Ghislain Massicotte. L'inscription des usagers au nouveau système de paiement doit se faire entre le 15 mars et le 26 avril.



Les personnes handicapées de l'Estrie s'inquiètent: elles craignent de perdre leurs préposés de soins à domicile avec l'entrée en vigueur du chèque emploi-services. Ghislain Massicotte, coordonnateur de l'ASAD (Alliance sherbrookoise pour les soins à domicile), a expliqué les enjeux aux personnes handicapées.

loto-québec résultats

Tirage du 98-02-25

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
899283	804989
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
646345	823577
10 000 \$	100 000 \$
NUMÉRO BONI	
320070	
25 000 \$	

Ces 5 numéros gagnants sont décomposables

25 lots bonis de 1 000 \$ chacun (numéros non décomposables)

008124	463677	685814
050695	530760	686986
164263	536023	737761
179185	538173	800033
203691	598702	820333
207967	636859	843113
258954	638757	987182
298589	682710	996777
350964		

649 Tirage du 98-02-25

22 26 29 31 36 39

Numéro complémentaire: 21

Québec 49 Tirage du 98-02-25

3 9 18 24 40 41

Numéro complémentaire: 30

GAGNANTS	LOTS	Montants
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	1	50 000,00 \$
5/6	28	500 \$
4/6	1 421	50 \$
3/6	24 274	5 \$

Ventes totales: 635 910,50 \$

banco Tirage du 98-02-25

2 5 6 7

8 9 19 21

24 27 38 41

48 50 51 52

55 57 65 67

Le commentateur Don Cherry rajoute sur le Québec

□ «J'ai dit à la télé ce que je pensais», insiste-t-il

Toronto (PC)

Loin de s'excuser pour les propos qu'il a tenus sur les Québécois lors de la couverture des Jeux olympiques de Nagano à la télévision anglaise de Radio-Canada, le commentateur sportif Don Cherry rajoute.

M. Cherry avait traité les Québécois de geignards après que la députée bloquiste Suzanne Tremblay eut affirmé qu'il y avait trop de drapeaux canadiens sur le site des jeux.

«J'ai dit à la télé ce que je pensais, et je suis certain que la majorité des Canadiens pensent la même chose», a déclaré hier M. Cherry.

«Ca me dépasse qu'elle (Mme Tremblay) puisse dire qu'il y a trop de drapeaux canadiens», a-t-il ajouté.

Aux Communes, le leader en Chambre du Bloc québécois, Michel Gauthier, avait pour sa part réclamé le congédiement de M. Cherry par la direction de CBC.

Il a déposé mardi une plainte auprès de l'ombudsman de la société d'Etat, David Bazay.

«Je ne connais pas M. Gauthier et ce qu'il dit ne m'intéresse pas, a déclaré M. Cherry. Je n'avais jamais entendu parler de lui auparavant.»

Ce n'est pas la première fois que Don Cherry, analyste à la Soirée du hockey au réseau anglais de Radio-Canada, a maille à partir avec des politiciens québécois.

En 1993, le député conservateur Vincent Della Noce s'était plaint des propos anti-francophones de M. Cherry, après que celui-ci eut déclaré en ondes son appui à la ville de Sault Ste. Marie pour son refus du bilinguisme.

«C'est une ville formidable - et vous devinez pourquoi je pense que c'est une ville formidable», avait-il déclaré à propos de Sault Ste. Marie.

Don Cherry, qui dirigea les Bruins de Boston au milieu des années 70, s'est aussi fait connaître pour ses propos désobligeants envers les joueurs de hockey francophones et étrangers évoluant dans la Ligue nationale.

Portier du centre-ville attaqué au couteau

Sherbrooke

Le portier d'un bar du centre-ville a eu de la veine hier soir. Attaqué au couteau par deux agresseurs, il s'en est tiré avec une coupure superficielle.

L'incident est survenu vers 20 heures, face au centre d'amusements Simplex, sur la rue Wellington Sud. Le portier, qui se promenait à bicyclette, a croisé deux hommes qu'il avait récemment expulsés de son établissement. Rancuniers, les individus se sont rués sur lui. Durant l'altercation, l'un d'eux a sorti un canif et a tenté de lui en assener un coup.

Par chance, le coup n'a atteint la victime que superficiellement, à la nuque.

Alerté par des témoins, les policiers ont immédiatement mis en fonction les caméras de surveillance de la rue Wellington. Grâce à la description obtenue, les policiers qui ont convergé vers la rue Wellington ont pu rapidement mettre la main au collet des deux agresseurs.

Ceux-ci doivent comparaître aujourd'hui au Palais de justice de Sherbrooke pour y être accusés d'agression armée.

MÉTÉO La Tribune

LaTribune 564-5450

...une publicité qui marche!

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE
5 PRÉC. 20	-5 PRÉC. 20	7 PRÉC. 0	5 PRÉC. 40	6 PRÉC. 40

QUÉBEC

Chicoutimi	Mel	1/3	Québec	Nua	3/3
Gaspé	Plu	2/3	Fimouski	Mel	1/3
Iles-de-la-Mad.	Ave	5/1	St-Georges	Nua	3/3
La Grande	Sol	-3/-15	Sept-les	Mel	2/3
Lac-St-Jean	Nei	0/3	Trois-Rivières	Sol	5/3
Montréal	Sol	7/3	Val d'Or	Sol	6/4

CANADA

Charlottetown	Ave	5/3	Régina	Nei	-4/-11
Edmonton	Sol	1/10	St-John's	Plu	6/1
Fredericton	Nua	5/3	Toronto	Var	5/2
Halifax	Nua	7/0	Victoria	Var	6/0
Ottawa	Sol	8/3	Winnipeg	Plu	3/6

USA

Boston	Van	6/0	New York	Sol	7/1
Bridgport	Van	7/1	Plattsburg	Van	2/4
Burlington	Van	2/4	Portland	Nei	2/3
Concord	Van	2/2	Providence	Van	7/1
Detroit	Sol	8/1	Washington	Sol	12/1

LE MONDE

Athènes	Nua	16/10	Mexico City	Sol	24/9
Beijing	Sol	15/2	Moscou	Nua	1/11
Berlin	Sol	11/6	Paris	Bru	13/3
Hong Kong	Sol	19/13	Port-au-Prince	Sol	29/21
Lisbonne	Sol	16/9	Rome	Sol	17/5
Londres	Nua	5/1	Tokyo	Plu	12/8

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco	Sol	32/20	La Havane	Sol	27/20
Bermudes	Sol	19/15	Martinique	Sol	30/24
Cancun	Ave	32/17	Myrtle Beach	Sol	23/7
Caracas	Sol	30/23	Montego Bay	Sol	30/22
Freeport	Sol	24/18	Orlando	Sol	24/12
Fl Lauderdale	Sol	24/18	Puerto Plata	Sol	29/21
Honolulu	Van	27/19	Tampa	Sol	24/12
Key West	Sol	24/19	West Palm B	Sol	24/16

© Services Commerciaux MM 1997

EMPLOIS DU JOUR

Opérateur/trice multitorche
Offre: 2263092
Lieu: Windsor
Salaire: 10 à 13 \$/heure, permanent, temps plein
Exigences: expérience pertinente dans l'utilisation de Burny 3, coupe à l'acétylène, pantographe et multi torche
Fonctions: opérer une multi torche.

Mécanicien/ne d'entretien
Offre: 2262944
Lieu: Greenlay et autres régions
Salaire: à négocier selon compétences, sur appel, temps partiel, niveau intermédiaire, senior ou junior cartes non exigées, doit posséder véhicule, déplacements fréquents, disponible
Fonctions: mécanicien/ne d'entretien (tuyauterie et soudeur), entretien et réparation d'équipement industriel, surtout pour «shut down».

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Arts:	A-12
Bandes dessinées:	C-8
Chez nous:	B-1
Décès:	C-9
Économie:	B-3
Louissette Vézina:	B-7
Messier en liberté:	C-6
Opinions:	A-8
Petites annonces:	C-7
Sports:	C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

POUR MOINS DE 5 \$

Les petites annonces LaTribune

564-0999
1 800 567-6955 (zone interurbaine)

Plus de 100 000 acheteurs regardent cette annonce. Pour tout vendre.

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,52 \$ T.P.S.: 25 \$ T.V.Q.: 2,08 \$ Coût à l'abonné: 4,05 \$	Abonnement payé à l'avance: 1 an 165,17 \$ 11,56 \$ 6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 1 mois 25,00 \$ 1,75 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

1 an	700,00 \$	6 mois	410,00 \$	3 mois	265,00 \$	1 mois	130,00 \$
------	-----------	--------	-----------	--------	-----------	--------	-----------

«La Tribune» est sociétaire de La Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de La Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO
Goupil

Une mine d'or?

La question est maintenant de savoir si Annie Perreault parviendra à dénicher un commanditaire majeur qui lui permettra de se consacrer entièrement à son entraînement en vue des Jeux olympiques de Salt Lake City en 2002, là où elle pourrait devenir la reine incontestée de la courte piste.

Combien lui rapportera cette fameuse médaille d'or récoltée à Nagano? Peut-être entrevoir des retombées variant entre 30 000 \$ et 100 000 \$ comme l'évaluait Daniel Lamarre dans notre édition de lundi?

Déjà, Bombardier, qui est le commanditaire principal d'Annie via la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec, lui procure une certaine tranquillité d'esprit. Pas nécessairement parce qu'il est prêt à renouveler sa commandite de 10 000 \$, et même à la bonifier à 15 000 \$, mais d'abord et avant tout parce que la multinationale tient à Annie au terme de sa carrière d'athlète.

D'ailleurs, la Fondation offrait à Bombardier le choix entre trois athlètes d'excellence pour sa commandite. C'est Annie que la firme de Valcourt voulait en bout de ligne dans son écurie.

«Mais ce n'est pas juste un chèque que l'on veut donner à Annie. On s'intéresse aussi à son après-carrière. Bombardier a déjà montré son ouverture à l'endroit d'Annie», me disait Nathalie Maurer du département des relations publiques de Bombardier, lorsque je l'ai croisée à l'aéroport de Dorval.

Comme Annie poursuit toujours des études en comptabilité, un poste dans ce département l'attend chez Bombardier une fois ses patins accrochés au clou de la retraite. Bombardier assure donc l'après-carrière d'Annie, mais la patineuse devra regarder ailleurs pour une ou des commandites plus importantes en vue des Jeux de Salt Lake City.

Combien vaut réellement une médaille d'or olympique?

Cela dépend de plusieurs facteurs. D'une part, de la popularité et de la visibilité du sport pratiqué par l'athlète. Évidemment la qualité de ses performances joue aussi pour beaucoup. Il faut finalement tenir compte du charisme de l'athlète.

Une médaille olympique peut valoir de l'or, comme elle peut ne rien rapporter du tout. Prenez l'exemple Caroline Brunet. Qui se souvient seulement de combien et de quelles couleurs de médailles elle a remportées aux derniers Jeux olympiques d'été, à Atlanta? Voire même dans quelle discipline?

«Tu ne vends pas une médaille, tu vends un projet», me disait Patrick Bibeau, le conseiller de Sylvie Daigle et de Marc Gagnon, lorsque je lui ai parlé à Dorval.

Marc Gagnon est indéniablement le patineur le mieux payé chez nos adeptes de la longue lame. Bibeau n'a pas voulu confirmer que Gagnon touche plus de 100 000 \$ par année en commandites. Mais il ne l'a pas nié non plus. Que Gagnon soit revenu de Nagano sans aucune médaille ne change rien. Quatre commanditaires majeurs s'occupent de lui. Le patineur originaire de Chicoutimi a su très bien s'entourer.

C'est maintenant ce que devra faire Annie Perreault. Bien sûr, la médaille d'or de Nagano peut déjà compter sur le soutien et le dévouement de Steve Vermette, son beau-frère, qui est aussi journaliste pour le compte de Cogeco.

Malheureusement, le bon vouloir et la grande détermination de Steve ne suffiront pas. Il devra se faire aider, se faire conseiller par des spécialistes de la mise en marché puisque Annie n'est pas vendue d'avance comme ont pu l'être d'autres vedettes féminines des Jeux olympiques avant elle. N'oublions pas que la championne de Nagano est une jeune femme timide et extrêmement réservée. Mais quel beau sourire elle a!

Le ou les conseillers d'Annie Perreault ont maintenant le défi de convaincre de grandes entreprises de miser sur Annie pour 2002. D'élaborer un plan qui rapportera à Annie, mais qui sera également profitable aux commanditaires qui accepteront d'embarquer dans son bateau en direction de Salt Lake City.

Il est trop tard pour essayer de monnayer les deux médailles qu'Annie a rapportées de Nagano. On ne récoltera que des miettes, ce qu'il faut absolument éviter. On doit plutôt s'en servir pour vendre la route qui conduira à celles que la Forestoise de 26 ans a de bonnes chances de remporter en 2002.

À propos de la limo

Un représentant de Groupe Limousine de Montréal m'a téléphoné pour me dire d'un ton sec que ma chronique d'hier risquait de nuire à son industrie. Les nerfs pompent!

Et puis même si c'était vrai, ça m'en ferait de la peine encore...

«Nous allons vous envoyer une limousine qui va vous conduire en toute sécurité et à vitesse normale jusqu'à Montréal. Vous allez voir que c'est tout à fait sécuritaire», m'a-t-il dit.

Oubliez cela. Je préfère marcher.

Le chauffeur n'est pas fautif

□ Pour le syndicat, il est clair que c'est le superviseur en devoir qui a pris la mauvaise décision

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

«L'intention du chauffeur était de rester immobilisé en haut de la côte tant et aussi longtemps qu'il n'y aurait pas de sel, sauf que le superviseur en devoir lui a dit «tu descends tranquillement, il n'y a pas de danger», ce qu'il a fait en lui disant que ce serait sa responsabilité à lui.»

Sans chercher à partir en guerre, le syndicat des chauffeurs du transport urbain de la CMTS estime que le chauffeur de l'autobus impliqué dans la collision d'hier matin n'est pas fautif et qu'on aurait dû l'écouter.

«On va attendre la réaction de la compagnie, mais on ne peut dire que le chauffeur est fautif», indique le vice-président du syndicat, Luc Vachon, qui a obtenu la version du chauffeur impliqué.

Avant de demander au chauffeur de poursuivre sa route, alors qu'il était immobilisé à l'angle des rues Kingston et Jogues, le superviseur aurait gravi la côte avec sa mini-fourgonnette de service et estimé que la chaussée était praticable, moyennant quelques précautions.

«Jusqu'à ce que l'autobus (de la CMTS) se rende près de l'arrêt (au coin de la rue Westmount), le chauffeur contrôlait son véhicule, mais à l'arrêt c'était glacé, sauf que le chauffeur de l'autobus scolaire a pensé qu'il pouvait s'arrêter», mentionne M. Vachon.

Ce dernier ajoute que le syndicat entend «sensibiliser les supérieurs que lorsqu'un chauffeur juge qu'il ne doit pas descendre une côte (en raison des mauvaises conditions de la chaussée), on doit l'écouter».

«Une mini-fourgonnette ce n'est pas comme un autobus de 42 pieds», souligne-t-il.

La Tribune n'a pu obtenir hier la version de la CMTS. Son président, Jacques Jubinville, n'a pu dire s'il y avait eu négligence ou mauvaise évaluation des conditions routières, souli-



À la suite de l'incident d'hier impliquant un autobus de la CMTS et un autobus scolaire, et qui a fait cinq blessés, le syndicat entend «sensibiliser les supérieurs que lorsqu'un chauffeur juge qu'il ne doit pas descendre une côte (en raison des mauvaises conditions de la chaussée), on doit l'écouter».

gnant que le dossier sera analysé.

L'heure de pointe a compliqué les choses

La tempête de neige d'hier matin a pris par surprise les responsables de l'entretien des rues à Sherbrooke, qui ont en plus dû composer avec la circulation de l'heure de pointe.

«C'est certain qu'à 9h00 du matin, il y avait encore des rues glissantes en raison des chutes de neige et de la circulation», explique le chef de la Division voirie et parcs, Denis Blouin.

Il ajoute que dès les premières chutes de neige, vers minuit mardi, les équipes de déneigement et d'entretien étaient à l'oeuvre.

«Entre 4h30 et 6h00 du matin (hier), la neige a cessé. Mais à compter de 6h00 la neige s'est intensifiée et on a perdu du terrain, de sorte qu'à l'heure de pointe on a eu de la misère à suffire à la tâche», reconnaît-il.

Lorsqu'on lui demande pourquoi certaines artères importantes, comme la rue Kingston, étaient encore glissantes

à 9h00 du matin, le chef de la Division voirie et parcs répond que la situation était particulière hier matin.

«Normalement, le délai d'intervention pour couvrir les circuits d'urgence (les grandes artères) est de quatre heures, mais la situation s'est compliquée du fait de nouvelles chutes de neige et de la circulation», dit-il.

En fin de journée, hier, la plupart des rues importantes étaient dégagées et les équipes de la voirie devaient procéder à l'enlèvement de la neige à compter de minuit.

On en attendait cinq, il en est tombé dix!

Claude PLANTE

Sherbrooke

Il en est tombé qu'une dizaine de centimètres, mais cette neige nous a donné du fil à retordre comme s'il en était tombé 30!

Sorties de route, rues encombrées, visibilité réduite, etc. On aurait dit que l'hiver voulait nous rappeler que son règne est loin d'être terminé.

Heureusement, personne n'a été blessé sérieusement au cours de la journée d'hier, malgré des chaussées glissantes signalées un peu partout sur le territoire.

La police régionale de Sherbrooke rapporte pas moins de 22 événements impliquant des véhicules. Dans quatre de ces accidents, des passagers et des conducteurs ont été blessés.

Le plus important est survenu vers 9h20, quand un autobus de la CMTS n'a pu éviter un autre autobus, scolaire celui-là, au coin des rues Kingston et Westmount. Après la collision, qui a aussi impliqué un troisième véhicule, quatre élèves ont dû être transportés à l'hôpital pour soigner de légères blessures. Il en a été de même pour le conducteur du troisième véhicule impliqué.

Une heure plus tôt, trois personnes ont été aussi légèrement blessées

quand deux véhicules se sont tamponnés sur la rue King Ouest.

Les policiers de la Sûreté du Québec quant à eux signalent des accrochages et des sorties de route surtout sur l'autoroute des Cantons de l'Est. L'activité a été plus forte cependant dans le secteur du Granby.

Ailleurs, les autres corps policiers de la région couverte par la Tribune ne déplorent pas d'autres événements fâcheux.

Une fin de semaine pourrie

«Nous en avons prévu cinq centimètres pour Sherbrooke, mais une zone de neige plus intense s'est formée»,

affirme Gilles Paquette, prévisionniste chez Environnement Canada.

«Il est donc tombé une dizaine de centimètres à Sherbrooke, huit ou neuf à Magog. Il ne reste que de la faible neige pour demain (aujourd'hui). Cela sera suivi d'un dégagement.»

Jusqu'à maintenant, février a été plus doux que les normales de saison, ajoute M. Paquette. La neige d'hier porte le total des accumulations à 136,6 cm en février.

Pour les prochains jours, les températures douces demeureront. Et la fin de semaine qui vient? Déjà à oublier...

Mais, confiance car le 28 février, c'est après-demain. Qui dit fin février, dit aussi fin de l'hiver toute proche...



L'immeuble fédéral de la rue Olivier, qui a longtemps abrité les bureaux de l'assurance-chômage, sera le plus approprié pour répondre aux besoins croissants de la clientèle du CLSC SOC. Il ne manque que le feu vert du ministre de la Santé et du Conseil du trésor.

Le CLSC SOC déménage dans l'ancien bureau de chômage

Sherbrooke (FG)

Le point de service du CLSC SOC de la rue Camirand, au centre-ville de Sherbrooke, déménagera dès l'automne prochain dans l'ancien édifice du gouvernement fédéral, rue Olivier, quand le gouvernement aura donné suite à ce projet.

L'idée, qui fait l'objet de discussions depuis quelque temps, a été ratifiée par le conseil d'administration de la Régie régionale de l'Estrie à sa rencontre de cette semaine. Et il reste au ministre et au Conseil du trésor du Québec à faire de même.

Essentiellement, le projet vise à répondre aux besoins de la clientèle pour les services courants (clinique médicale et autres) dont la fréquentation ne cesse d'augmenter avec la virage ambulatoire, a expliqué hier un responsable à la Régie, Gilles Gouéau. L'im-

meuble fédéral de la rue Olivier, qui accueillait autrefois les bureaux de l'assurance-chômage et qui est maintenant excédentaire, offre de meilleures facilités d'aménagement sur un même plancher que celui de la rue Olivier.

Aussi, alors que son évaluation municipale est de 1,2 million \$, le coût d'acquisition du bâtiment a été fixé à 550 000 \$. A cela, il faut ajouter un montant de 650 000 \$ pour les travaux de réaménagement et rendre le tout fonctionnel. Néanmoins, l'achat permettra de mettre fin au bail de l'édifice de la rue Camirand (le CLSC était à louer); ce qui entraînera une économie annuelle de quelque 225 000 \$.

On sait par ailleurs qu'au plan administratif, le personnel de direction et de soutien est appelé à être transféré dans l'ancienne Résidence de l'Estrie dont les pensionnaires auront préalablement déménagé dans l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

Gonzales a déjà été condamné pour vol, complot et effraction

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Ramos Antillon était en train de s'en aller lorsqu'il a été attaqué soudainement avec un couteau par René Carlos Monroy Gonzales, qui était fâché à la suite d'une dispute au sujet d'une montre. L'incident s'est produit le 12 février, à l'appartement de Gonzales, rue Goyette.

Ces faits ont été rapportés hier par le détective Michel L'Italien à l'enquête sur remise en liberté provisoire de Gonzales, 22 ans, inculpé de tentative de meurtre.

Il s'agissait d'une montre que M. Antillon voulait ravoir après l'avoir prêtée à l'accusé et pour laquelle il aurait accepté un appareil téléphonique en échange.

Cette procédure se déroule devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le procureur André Campagna et le criminaliste Claude Robitaille soumettront au tribunal leurs représentations vendredi.

Selon M. L'Italien, la police a été informée à 21 h 40 de la découverte de traces de sang entre l'appartement de Gonzales et la sortie de l'immeuble. Elle apprenait aussi, quelques minutes plus tard, qu'une personne ensanglantée s'était effondrée, rue Dorval, où on a demandé un taxi.

M. Antillon a été transporté à l'hôpital où il a été traité pour des blessures au bras gauche et à l'abdomen.

L'inculpé a été arrêté à son retour dans l'immeuble à 01 h 42, après avoir acheté dans la soirée une caisse de bière dans une accommodation.

On a saisi un couteau à steak avec la lame crochée sur le comptoir de la cuisine chez Gonzales, qui avait loué cet appartement un peu auparavant mais n'avait pas encore de mobilier. Cet instrument, des échantillons de sang, des vêtements et des contenants de bière ont été expédiés pour une expertise au laboratoire de police scientifique.

M. L'Italien a mentionné que Gonzales est arrivé au Québec le 1er octobre 1993 comme réfugié politique et a été condamné ici le 12 octobre 1994 pour complot, vol et effraction et le 5 mai 1996 pour prise d'auto sans consentement, mais n'a pas été renvoyé.

Il a appris de la victime que l'inculpé aurait déjà poignardé quelqu'un au Guatemala et il a demandé à ce sujet à l'Interpol une vérification pour laquelle il attend encore une réponse.

Témoignant dans sa cause, Gonzales a nié cette allégation d'agression dans son pays d'origine qu'il dit avoir quitté pour des motifs politiques après avoir été frappé par l'armée l'ayant attrapé lors d'un recrutement forcé.

Il est disposé à respecter toutes les conditions que le tribunal pourrait lui imposer dans le cadre d'une remise en liberté provisoire.

Gonzales pourrait aussi rester ici chez son frère qui lui a offert l'hébergement.

Enfin, l'abbé Donald Thompson, l'aumônier de la prison, est disposé par l'intermédiaire de l'organisme Le Parrain à s'impliquer dans une démarche d'accompagnement et de support auprès du prévenu. L'enquête s'est déroulée avec l'intervention d'un interprète parce que Gonzales est plus à l'aise en espagnol qu'en français.

Récipiendaire du prix Donald-Patrick à Lennoxville

William J. Klinck récompensé pour son implication dans la communauté

Marc LAPRISE

Lennoxville

«Je ne travaille pas pour les honneurs», a été la première réaction du Docteur William J. Klinck après que les autorités municipales de Lennoxville lui eurent remis le prix Donald-Patrick pour les services qu'il a rendus à la communauté au fil des ans. Le Dr Klinck n'était pas moins heureux de la reconnaissance qu'on lui a exprimé, hier soir, lors de la soirée de reconnaissance pour accomplissements exceptionnels qui a été tenue au Centre communautaire Amédée-Beaudoin.

William J. Klinck pratique la médecine depuis plus de 60 ans. Originaire de Kitchener, en Ontario, il réside à Lennoxville depuis 1939. Durant toute sa carrière, il a eu le souci de parfaire ses connaissances. Il a aussi été remarqué pour son implication humanitaire auprès des femmes, des enfants et des sans-abri, entre autres. Toujours, dit-il, «la foi pour la vie» l'a guidé dans son cheminement.

Un accomplissement dans la communauté

Le maire de Lennoxville, M. Doug MacAuley, a remis cinq autres prix durant cette soirée. Les femmes auxiliaires des vétérans de l'armée, de la marine et de l'aviation ont reçu le prix du Civisme et du Bénévolat. L'entraîneur de l'équipe de basket-ball masculine



La directrice de l'école B.C.S Bishop's de Lennoxville, Mme Nancy Layton, l'épouse de feu Donald Patrick, Mme Jackie Patrick et le maire de Lennoxville, M. Doug MacAuley se sont joints au récipiendaire du Prix Donald-Patrick, remis, hier au Centre communautaire Amédée-Beaudoin, au docteur William J. Klinck.

des Gaiters de Bishop's, Eddie Pomykala, a accepté le prix du Sport remis à lui-même et à son équipe pour les résultats obtenus l'an dernier par les Gaiters au niveau provincial et national.

Un groupe de six bénévoles de l'église Unie de Lennoxville a été récompensé du prix de l'urbanisme pour les efforts qu'ils ont déployés afin de

murer leur temple d'un élévateur pour permettre aux personnes handicapées d'y avoir accès facilement. Le prix du domaine de l'éducation a été présenté au Docteur Patricia Coyne qui enseigne l'antiquité à l'Université Bishop's. Enfin, le prix des Arts et de la Culture a été attribué au Docteur W. Gillies Ross qui a vu, en 1997, son ouvrage sur les

premières mines dans les Cantons de l'Est être réédité en français et en anglais.

Comme tous les gens honorés hier, le docteur Ross a apprécié le geste de la municipalité. L'entraîneur de l'équipe de basket-ball, Eddie Pomykala, a de son côté rendu hommage à ses joueurs et à la population de Lennoxville. «Ce n'est pas mon honneur comme celui de toute l'équipe» a souligné M. Pomykala en précisant avec justesse qu'un entraîneur reçoit les honneurs lorsque l'équipe qu'il a entre les mains lui donne de bonnes performances.

Les Gaiters, qui ont remporté le championnat québécois de basket-ball et qui se sont classés sixième au niveau canadien, doivent une fière chandelle à leur partisans, dit-il, qui étaient toujours plus d'un millier à chacun de leurs matches locaux. «C'est une grande chose pour une ville de 4000 personnes.»

Quant au Docteur Patricia Coyne, elle a essentiellement exprimé le même point de vue que le Docteur Klinck. «Je suis honorée et flattée. Mais j'enseigne, je donne le meilleur de moi-même pour les étudiants et je n'attends pas les récompenses.» C'est une collègue du Docteur Coyne, le professeur Monique Nadeau-Saulnier qui la mieux exprimé la raison pour laquelle Lennoxville soulignait l'apport de sa consœur à la communauté. «Elle a le don, dit-elle, de rendre les choses intéressantes. Elle a un sens pédagogique qui stimule les étudiants.»

Le budget Martin: «Rien pour les entreprises»

— Réal Létourneau

Sherbrooke (GF)

Le déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, hier matin, aurait pu être le plus court de son histoire si le conférencier s'en était tenu à son sujet principal.

«Faire le tour des aspects du budget qui concerne les entreprises, ce n'est pas bien compliqué. Il n'y a rien», lance le fiscaliste, Réal Létourneau, quelques minutes après avoir décrié le budget de Paul Martin devant les 150 personnes qui ont répondu à l'invitation de la chambre locale.

«Ce budget est tellement prudent que n'eût été des bourses du millénaire, il aurait été un non-événement», a-t-il expliqué.

Rien pour les entreprises, rien pour la classe moyenne et les plus hauts salaires. Il ne restait en fait que les mesures pour les étudiants et celles destinées aux plus démunis. Quant à la baisse de la surtaxe pour les personnes qui gagnent de 50 000 à 65 000 \$, «ce sont des pinottes...»

Le fiscaliste est d'avis que les bourses du millénaire sont une mesure qui risque d'entretenir une «chicane» avec le Québec où d'ailleurs on peut se questionner sur leur impact réel. Dotée d'un fonds de 2,5 milliards \$, la fondation devrait décerner des bourses d'études à 100 000 étudiants par année, à compter de l'an 2000. Ces bourses d'une valeur moyenne de 3000 \$ s'adresseront aux étudiants à temps plein qui ont besoin d'aide financière et qui démontrent leur mérite.

Enfin, M. Létourneau partage l'opinion de ceux qui estiment que le ministre Martin est très conservateur dans l'évaluation de sa marge de manoeuvre dont le coussin de 3 milliards \$ de la réserve pour éventualités.

Deux jeunes voleurs pris en souricière

Sherbrooke (FG)

Trois jeunes, dont deux d'âge mineur, qui s'approprièrent à commettre un vol de véhicule à Garthby ont été pris bien malgré eux en souricière par des policiers de la SQ.

Cela est survenu tard dans la soirée de mardi, après que les trois jeunes âgés respectivement de 18, 17 et 16 ans eurent, sans succès, tenté de partir avec la camionnette d'un garagiste de la route 112, a relaté hier l'agent Serge Dubord, des relations publiques à la SQ-Estrie.

Le propriétaire du commerce, qui était couché à ce moment-là (sa résidence est attenante au garage), a entendu des bruits suspects et a aussitôt activé son système d'alarme, avant de sortir voir ce qui se passait. Il est arrivé juste au moment où les jeunes, à cause des hurlements du système d'alarme, s'approprièrent à quitter les lieux à bord de leur propre véhicule. Il a même tenté de leur barrer la route et a failli se faire écraser.

Mais ce que les malfaiteurs ne savaient pas c'est que tout près de là, à l'angle des routes 161 et 112, des agents de la SQ procédaient à une opération de vérification dans un sentier de moto-neige, en compagnie de patrouilleurs de l'association de motoneigistes de la zone Weedon, Saint-Gérard, Beaulac et Disraeli. Avertis par des confrères du poste de la SQ de Weedon, les policiers n'ont eu qu'à tendre la main, pour ainsi dire, afin de cueillir les trois jeunes qui tentaient de se sauver.

Tous trois ayant des antécédents, ils ont vite avoué leur méfait et devront parader en cour. Ce sera la cour des adultes dans le cas du premier, qui réside à Sawyerville et le tribunal de la jeunesse pour les deux autres, domiciliés à Sherbrooke, dont le dossier a été soumis au Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ).

Un lourd dossier pour un ado

Sherbrooke

Pour la possession d'un pistolet à plombs à l'école, le vol de trois véhicules et entrave à une policière à laquelle il tentait d'échapper, un adolescent de 14 ans a été placé sous garde fermée pendant deux mois, sous garde ouverte pendant quatre autres mois et soumis à une probation pendant deux ans.

Cette décision lui a été imposée plus tôt cette semaine par le juge Michel Durand de la chambre de la Jeunesse, à Sherbrooke.

Le contrevenant a été astreint de plus à une interdiction de conduire et il ne pourra demander de permis avant l'âge de 17 ans.

L'ado s'était enfui du palais de justice et a volé un véhicule qui a été pris en chasse par une policière!

POURQUOI
PAYER
 PLUS CHER
 POUR UNE
IMITATION?



DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER 1998

20 298 \$
239 \$ Location, terme de 30 mois. Comptant initial de 1 545 \$.
 PAR MOIS

Avec 0 \$ de comptant initial, 295 \$ par mois.

Ensemble 24T + GKD :

- Seconde porte coulissante
- Moteur V6 de 3 litres, 150 ch
- Sièges pour 7 passagers
- Verrous à l'épreuve des enfants
- Climatiseur
- Transmission automatique
- Deux sacs gonflables
- Dégivreur - essuie-glace de lunette arrière
- Radio AM/FM stéréo
- Sièges à roulettes Easy Out^{MC}
- Porte-bagages sur le toit
- Tapis protecteurs à l'avant et à l'arrière
- Plein d'essence avec chaque location ou achat d'un modèle 1998 neuf

Programme d'aide pour handicapés physiques



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

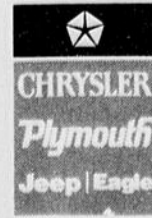
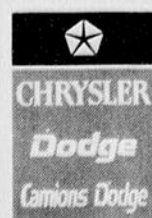
* Transport (840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus.

** Tarif mensuel établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 24T + GKD. Comptant initial ou échange équivalent. Transport (840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km.

Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre louer à un prix moindre et avoir à commander.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

www.chryslercanada.ca



MRI-Transformation reprend sa tournée scolaire

□ Par cette initiative, le milieu cherche à combattre l'effet démoralisant du haut taux de chômage chez les élèves du secondaire

Claude PLANTE

Valcourt

Dans le but de contraindre l'effet démoralisant du haut taux de chômage chez les jeunes et d'élargir leurs horizons, la Maison régionale de l'industrie (MRI) Transformation réédite sa Tournée scolaire Énergie en 1998.

On vient de lancer pour la sixième année ce programme qui se veut un moyen de sensibiliser les élèves du secondaire aux perspectives d'avenir professionnel et aux conditions d'accès au marché du travail.

Le lancement avait lieu en présence d'élèves de quatrième secondaire de l'école l'Odyssee, à Valcourt, et de porte-parole de la compagnie Bombardier.

«On voit que les jeunes aiment que des gens des entreprises soient là pour leur expliquer quels sont leurs besoins comme employeurs. Il faut leur dire qu'il y a des emplois», fait valoir Patrick Alarie, agent de ressources humaines chez Bombardier.

«C'est vrai qu'il y a de moins en moins d'emplois permanents, mais les employeurs ont quand même de grands besoins de main-d'oeuvre à combler. Les jeunes doivent le savoir.»

Ne pas fermer les yeux

La meilleure solution, ajoute Dany Duclos, président du comité des relations de travail de la même entreprise, serait de ne pas fermer les yeux sur ce que l'avenir peut nous réserver.

«Prenez mon cas, j'ai commencé dans le sport (hockey) pour ensuite changer de branche et aller vers l'administration. Rendu chez Bombardier, je me suis retrouvé sur le plancher.»

«Je dis aux jeunes de ne pas penser à une seule branche, que tout peut changer au cours d'une vie.»

La Tournée Énergie se déroulera dans dix écoles de la région. Plusieurs partenaires se greffent à l'événement, dont la station CIMO-FM qui prête son nom.

On ne veut surtout pas oublier les jeunes filles dans cette initiative. Danielle Bédard, du Centre d'intégration au marché du travail, en fait partie.

«Nous voulons leur faire comprendre que les employeurs sont ouverts, autant envers les hommes qu'envers les femmes. Lors de ces rencontres, ça a bien fonctionné auprès des filles. On remarque qu'elles s'intéressent de plus en plus aux métiers en demande.»

En fait, ajoute Benoît Boucher, vice-président chez STP Équipement, tout cela dépend de l'attitude des jeunes filles autant de celle des garçons. C'est à elles de démontrer leur ouverture. Les patrons sont prêts à embaucher des gens capables de faire l'ouvrage mis sur la table.

Les intervenants n'oublient pas de mentionner du même souffle qu'au moins 20 techniques du niveau collégial sont en demande pressante de main-d'oeuvre.

Il y a donc de l'espoir à plein pour ceux qui ont 15 ou 16



Photos La Tribune par Claude Plante



La sixième édition de la Tournée scolaire Énergie de la MRI-Transformation. Dans l'ordre: Pierre Bélanger, président de la MRI, Patrick Alarie, des ressources humaines chez Bombardier, Benoît Boucher, vice-président chez STP Équipement, Dany Duclos, président du comité de travail chez Bombardier et Danielle Bédard, du Centre d'intégration au marché du travail. En médaillon, Vicky Pépin, élève de 4e secondaire.

ans aujourd'hui, car l'industrie est en complète mutation et ces changements se poursuivront, signale le président de MRI-Transformation, Pierre Bélanger, qui est aussi vice-président aux ressources humaines chez American Biltrite.

La présentation des gens de l'organisme fi-

liale de la Maison régionale de l'industrie ne pouvait mieux tomber, conclut Vicky Pépin, élève ayant assisté à la rencontre.

«En secondaire 4, nous sommes en plein dans la période où nous décidons notre choix de carrière. Plusieurs se posent des questions. Ils ne savent pas du tout dans quelle branche aller», dit la jeune fille présidente du

conseil des élèves de l'Odyssee.

«Personnellement, ça m'a confirmé que j'avais bien fait de choisir des cours de chimie et de physique même si je ne sais pas dans quelle branche m'en aller. Il est bon d'avoir une formation générale car j'ai pris conscience que plusieurs entreprises offrent de la formation aux nouveaux employés.»

Notre-Dame-du-Rosaire

La CSRS prend des mesures spéciales

Sherbrooke (MR)

Le bon vouloir ne suffira pas pour garantir la sécurité des enfants devant l'école Notre-Dame-du-Rosaire et la Commission scolaire doit envisager des mesures spéciales.

Le directeur des Ressources matérielles et du transport scolaire de la CSRS, M. Jean-Pierre Simard, a annoncé hier deux actions particulières.

«Deux autobus et un minibus vont dorénavant prendre les élèves sur la rue Saint-André.» Cette mesure permettra de dégager la façade de l'école, rue du Rosaire, de manière à laisser libre le passage piétonnier qui traverse la rue, où les enfants s'engagent pour venir à l'école et repartir chez eux.

Lundi, un résidant du quartier avait signalé qu'un enfant avait failli perdre la vie en traversant la rue au passage piétonnier entre deux autobus scolaires qui lui obstruaient la vue. Un automobiliste a dû freiner sur une distance de 10 à 12 pieds pour éviter de frapper l'enfant, surgi de derrière un autobus.

Comme Jean-Pierre Simard estime que l'automobiliste devait conduire assez vite, la CSRS a aussi demandé à la directrice de l'école, Mme Johanne Pellerin, d'effectuer des démarches auprès des policiers et de la Ville de Sherbrooke pour obtenir un arrêt mobile au centre de la rue du Rosaire en face de l'école. L'école s'engage à faire déplacer elle-même l'arrêt mobile soir et matin.

COUP DE COEUR

POUR LES JEUNES DE LA RUE

Voici venu le temps du renouvellement de notre engagement auprès des jeunes de la rue. Pour la troisième année consécutive une campagne de parrainage nous permet de nous rappeler leurs difficultés, leurs besoins, leurs espoirs.



Marie Malavoy
Députée de Sherbrooke

À travers l'encadrement remarquable de l'équipe des travailleurs de rue, de nombreux jeunes retrouvent le fil de leur vie - sans qu'on les oriente, sans qu'on les juge, simplement parce qu'on les écoute...

CAMPAGNE DE PARRAINAGE DES JEUNES DE LA RUE À SHERBROOKE

Je vous invite à participer généreusement à ce COUP DE COEUR 1998, car même les meilleures intentions ont besoin de financement!



822-1736

Renouvellement 1998



Prime 6 pièces Biotherm

Seulement chez Eaton

Avec tout achat de 21\$ ou plus de produits Biotherm de votre choix, vous recevrez, sans autres frais:

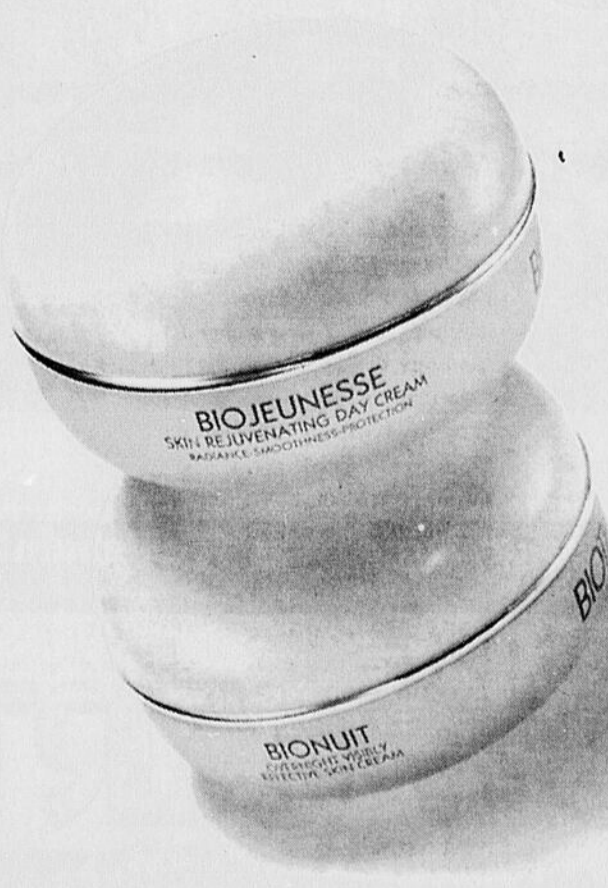
- une gelée nettoyante moussante Biosource 15 mL
- un démaquillant express pour les yeux, spécial «waterproof», Biocils 15 mL
- une crème Biojeunesse 15 mL
- une gelée de douche hydro-tonique Aquathermale 15 mL
- un lait rafraichissant parfumé Eau Vitaminée pour le corps 30 mL
- une trousse à maquillage

Une prime par personne.

Offre en vigueur jusqu'au 22 mars 1998.

Aussi offerte:

Crème Biomains pour les mains et les ongles 100 mL 21\$



Bionuit 50 mL 40\$
Biojeunesse 50 mL 40\$



LE SOLDE

50% DE RABAIS

sur matelas et sommiers

Futura Plus Beautysleep

DE **SIMMONS**

Payez EN JANVIER
AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT
99*
Sans frais d'administration sans supplément.

à vous sortir du lit!



MATELAS 1 PLACE 249\$ REG. 499\$	MATELAS 2 PLACES 299\$ REG. 599\$
MATELAS GRAND LIT 349\$ REG. 699\$	MATELAS TRÈS GRAND LIT 499\$ REG. 999\$

Matelas Futura Plus Beautysleep de Simmons avec renfort de contour. Recouvert de polyester piqué sur 1 1/2 po de mousse. Sommier également disponible. LIVRAISON GRATUITE.

Matelas Caresse Plus Beautysleep de Simmons avec ressorts Dura Flex à profil surélevé. Il offre un rembourrage ferme Simpad. Sommier également disponible. LIVRAISON GRATUITE.



MATELAS 1 PLACE
299\$

MATELAS 2 PLACES
379\$

MATELAS GRAND LIT
419\$

MATELAS TRÈS GRAND LIT
599\$

Caresse Plus
SIMMONS

Matelas Quiétude Beautyrest de Simmons avec ressorts enséchés haut-calibre Contour-Flex. Il offre un rembourrage de feutre extra-ferme Simguard et un tissu damas de première qualité. Sommier également disponible. LIVRAISON GRATUITE.



MATELAS 1 PLACE
499\$

MATELAS 2 PLACES
599\$

MATELAS GRAND LIT
699\$

MATELAS TRÈS GRAND LIT
999\$

Quiétude
SIMMONS



Matelas Premium Beautysleep de Simmons au dessus coussinés avec ressorts Dura-Flex à profil surélevé. Recouvert de Typar piqué sur 2 po de mousse. Sommier également disponible. LIVRAISON GRATUITE.

MATELAS 1 PLACE
449\$

MATELAS 2 PLACES
499\$

MATELAS GRAND LIT
599\$

MATELAS TRÈS GRAND LIT
799\$

Premium
SIMMONS



Matelas Diamant Beautyrest de Simmons au dessus coussinés avec ressorts enséchés Contour-Flex à profil surélevé. Il offre un rembourrage ferme Simguard. Sommier également disponible. LIVRAISON GRATUITE.

MATELAS 1 PLACE
679\$

MATELAS 2 PLACES
769\$

MATELAS GRAND LIT
849\$

MATELAS TRÈS GRAND LIT
1099\$

Diamant
SIMMONS



LIVRAISON GRATUITE!
même le dimanche!

OBTENEZ UNE PÉRIODE D'ESSAI DE 30 JOURS
Voir les détails en magasin.

Achetez votre matelas aujourd'hui et nous le livrons le lendemain*

De plus! Nous rapporterons votre vieux matelas sans frais additionnels. *Valable sur toutes les marques de matelas en magasin. L'achat doit être effectué avant 14 h la journée qui précède la livraison.

BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

ROCK FOREST 4275, boul. Bourque (coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242 1-800-267-4240

PROCEurez-VOUS LA CARTE
BRAULT & MARTINEAU



Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Valable pour les produits en inventaire seulement. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 janvier 1999.

HEURES D'OUVERTURE

Lun.-Mar.-Mer. 9h30 à 18h
Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h Dim. 11h à 17h

«Nous allons faire ici ce qui se fait partout ailleurs»

□ St-Denis-de-Brompton maintient que son usine d'épuration des eaux sera construite sans hausse de taxe générale

St-Denis-de-Brompton (MM)

Évalués à 900 000 \$, les travaux d'interception et de construction d'une usine d'épuration des eaux à Saint-Denis-de-Brompton ne se traduiraient par aucune imposition de taxe générale s'ils se réalisaient.

Telle est l'assurance livrée par le secrétaire-trésorier de la municipalité, Marc Laflamme, en regard d'un rumeur qui circule actuellement à Saint-Denis-de-Brompton, rumeur faisant état que l'administration municipale aurait illégalement engagé une somme de 1 million \$ dans ce projet de construction d'un réseau municipal d'égout.

Ce projet est actuellement au point mort compte tenu d'une contestation levée par Placements Bombardier. Placements Bombardier possède de vastes terrains dans le secteur du lac Brompton et c'est sur une partie de ceux-ci que Saint-Denis-de-Brompton compte implanter l'usine de traitement. La compagnie prétend que le projet soumis est plutôt de nature privée dans la mesure où le réseau d'égout ne favoriserait que le promoteur du développement de la Baie Forest, prétend-on.

La compagnie conteste même le recours en expropriation que veut entreprendre Saint-Denis-de-Brompton.

Or, depuis que l'imbroglio a été dévoilé publiquement, des bruits courent dans la municipalité. Et une rumeur donne à penser que l'administration municipale aurait déjà emprunté illégalement 1 M \$ pour réaliser le projet.

«Dans les faits, de résumer Marc Laflamme, nous avons obtenu du ministère des Affaires municipales, l'automne dernier, la permission d'emprunter 900 000 \$ pour les travaux

d'interception et de construction de l'usine d'épuration. Mais de ce montant, le ministère nous a permis d'utiliser 70 000 \$ pour la préparation des plans et devis. Et nous avons en réalité engagé 24 000 \$ pour ces travaux. Une dépense qui sera remboursée par les propriétaires du secteur Forest.»

Le secrétaire-trésorier de Saint-Denis indique de plus que toutes les dépenses qui seront engagées dans la réalisation de ce projet seront facturées aux propriétaires dont les résidences seront desservies par le service d'égout.

«Nous allons faire ici ce qui se fait partout ailleurs. Ce sont les proprié-

res touchés par le projet qui auront à en défrayer les coûts. Personne d'autre, de trancher M. Laflamme. Nous n'allons pas imposer une taxe générale (dans l'ensemble de la municipalité) pour payer ce projet. Et pour nous assurer de nous faire rembourser les montants, la municipalité va même

prendre une hypothèque légale sur le secteur Forest.»

C'est samedi matin que les contribuables du lac Brompton seront invités à une assemblée d'informations sur le sujet. En après-midi, ceux du Petit lac Brompton seront également invités à se familiariser avec le dossier.

Biogaz: le CREE offre ses services

Serge DENIS

Sherbrooke

Toujours convaincu d'avoir une partie de la solution aux problèmes d'émission de biogaz au lieu d'enfouissement de Sherbrooke, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) offre ses services à la MRC de Sherbrooke afin de rapprocher les partenaires pressentis pour réduire l'enfouissement des déchets organiques.

La stratégie du CREE proposée aux maires s'établit en deux points: d'une part, on propose une campagne de compostage domestique plus soutenue afin que les citoyens désireux de gérer leurs propres résidus organiques, pour en faire de l'engrais, disposent des informations et des ressources nécessaires pour mener à bien ces initiatives individuelles; d'autre part, le CREE suggère d'implanter un système de collecte des résidus organiques qui pourraient être acheminés vers l'entreprise de compostage Ferti-Val, à Saint-Denis-de-Brompton, «le meilleur service du genre au Québec», selon les termes de Jean-Guy Dépôt, président du CREE.

«On sait que le BAPE (Bureau des audiences publiques sur l'environnement) préconise une plus grande implication des groupes environnementaux sur les questions environnementales et que le gouvernement québécois



Jean-Guy Dépôt

s'apprête à présenter une nouvelle politique exigeant que chaque MRC se dote d'un plan de gestion des matières résiduelles, a expliqué M. Dépôt aux maires. Ce qu'on veut faire, c'est annoncer nos couleurs. On a démontré dans le passé que nous pouvions accomplir de tels mandats et on sait qu'on peut être utile pour que la récupération soit rentable.»

Véritable fouillis

Le CREE offre également ses services pour trouver un terrain d'entente entre différents partenaires privés et publics afin de déterminer les responsabilités de chacun dans la gestion des autres résidus recyclables, tels les métaux, les plastiques, le verre et le papier. «Il faut asseoir tous ces gens-là ensemble pour savoir qui fait quoi parce qu'il y a encore des gros volumes à aller chercher», estime en entrevue le directeur général de l'organisme, Roger Riendeau.

Le CREE constate qu'il y a un véritable «fouillis du côté des entreprises qui ramassent les résidus recyclables», selon les termes utilisés par M. Riendeau dans sa présentation devant les élus de la MRC. L'organisme suggère de porter une attention spéciale aux possibilités de récupération qu'offrent les industries, commerces et institutions (ICI), allant même jusqu'à recommander que le contrôle en soit confié aux municipalités.

«Dans beaucoup d'endroits encore, il n'y a pas de bacs de récupération pour le papier et le carton et une trop forte proportion de ces matières continue de faire des biogaz au lieu d'enfouissement», reprend M. Riendeau au terme de la rencontre.



OFFERTES
JUSQU'AU
31 MARS 1998

AVOIR LE CHOIX, C'EST RASSURANT!

Les Obligations Flexi-REER du Québec: un placement de premier choix car elles vous offrent toute la flexibilité nécessaire dans le contexte actuel de fluidité des taux d'intérêt.

Profitables: elles offrent un taux des plus concurrentiels (4,25%) et un **boni d'intérêt de 0,50 % à l'échéance** si vous les réinvestissez dans un autre produit à terme** offert par Placements Québec, portant ainsi le taux d'intérêt annuel à **4,75%**. De plus, aucuns frais d'adhésion ou de sortie ne viennent diminuer votre rendement et **les frais de transfert vous seront remboursés.**

Flexibles: vous pouvez les échanger sans pénalité, en tout temps avant leur échéance de 18 mois, contre un autre produit à terme** offert par Placements Québec. Vous pourrez ainsi profiter d'une hausse éventuelle des taux d'intérêt.

OBLIGATIONS

**FLEXI
REER**

D U Q U É B E C

Sûres: votre capital est garanti à 100% par le gouvernement du Québec.

Les Obligations Flexi-REER vous sont **offertes exceptionnellement jusqu'au 31 mars**. Profitez-en!

Pour vous procurer des Obligations Flexi-REER du Québec, appelez un de nos agents d'investissement dès aujourd'hui au (418) 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229, **du lundi au vendredi de 8 h**

à 20h, et les samedis jusqu'au 28 février ainsi que le dimanche 1^{er} mars, de 9 h à 17 h.

Les produits de Placements Québec sont aussi offerts chez les intermédiaires en assurance, les courtiers en valeurs mobilières et dans les institutions financières.

Les formulaires et dépliants sont disponibles dans les bureaux de Communication-Québec et dans plus de 1 000 bureaux de poste corporatifs.

*Le ministre des Finances se réserve le droit de modifier le taux qui sera offert.

**Tous les produits d'échéance égale ou supérieure à un an, à l'exception des Obligations Flexi-REER et des Obligations d'épargne du Québec, sont admissibles.

TAUX ANNUEL DE
4,25%
POUR 18 MOIS

BONI D'INTÉRÊT DE
0,50%
À L'ÉCHÉANCE

**PLACEMENTS
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous

www.placementsqc.gouv.qc.ca

1 800 463-5229

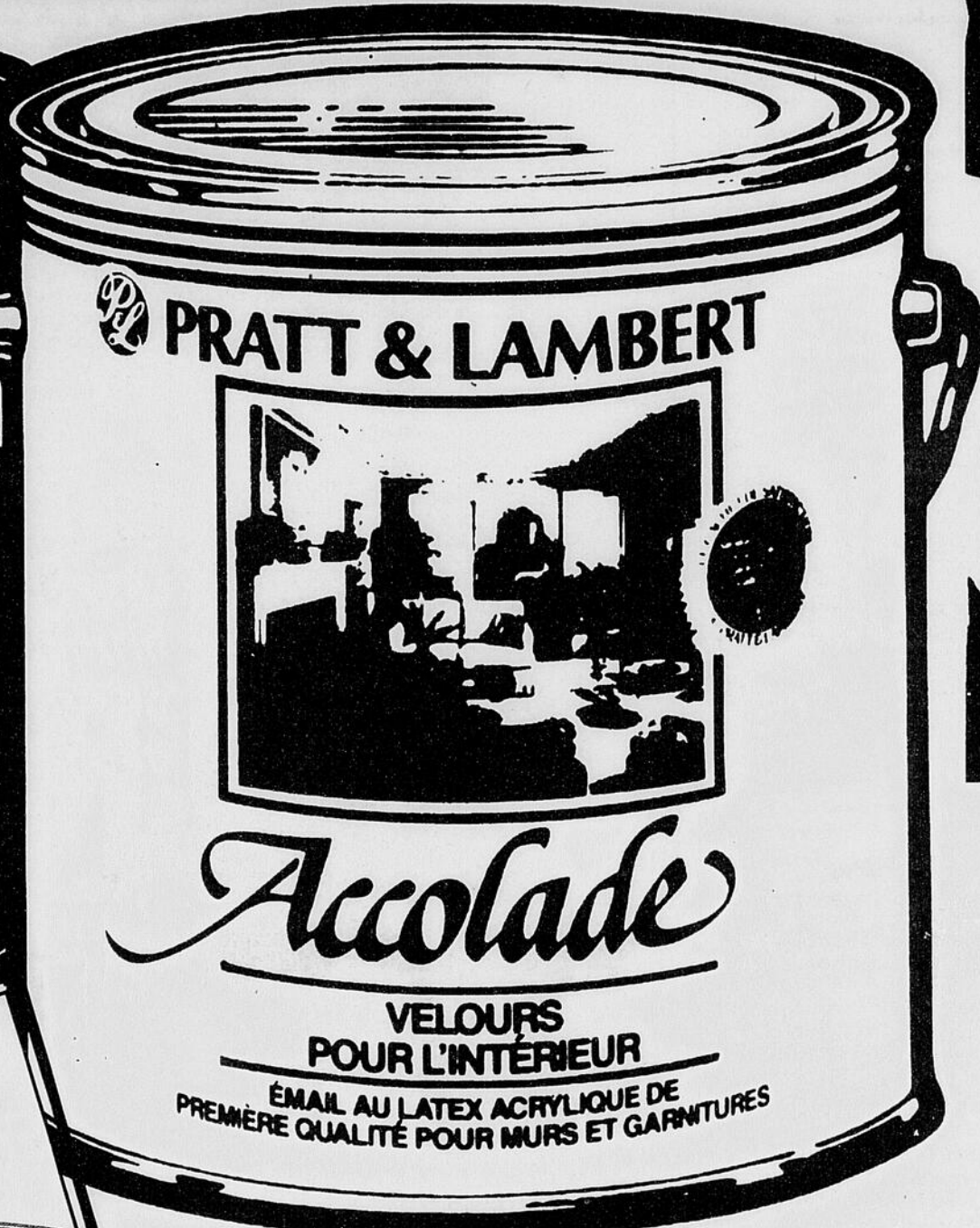
Québec

LE MEILLEUR

Le SEUL LATEX

à l'image... et la durabilité

d'une peinture à l'huile.



ÉCONOMISEZ 20%
SUR PRODUITS
ACCOLADE INTÉRIEUR



D·É·C·O·R·N·W

5087, boul. Bourque, Rock Forest
(819) 823-4100



DÉCOR NW, c'est aussi une équipe de
7 DÉCORATEURS PROFESSIONNELS

Monick Royer, Claude Goulet, Jean-Claude Lefebvre,
Lucie Pinard, Wayne Fortin, Marcel Roy et Gilles Cyr
vous conseillent et solutionnent vos problèmes de décoration.

Venez rencontrer gratuitement, nos experts-conseils!

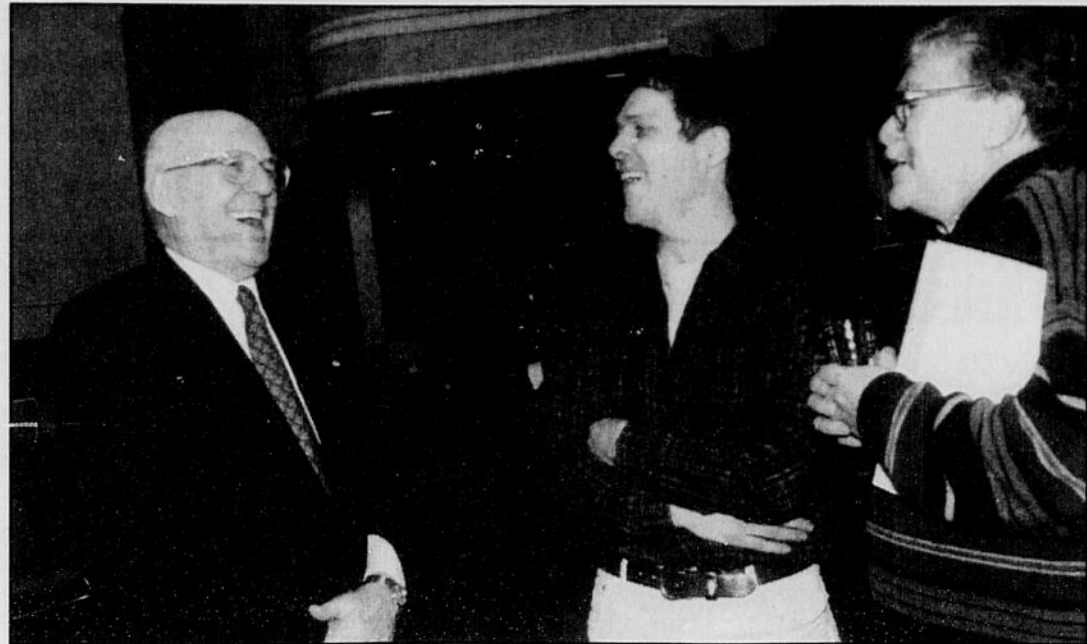
HEURES D'AFFAIRES :

Mardi, mercredi :	9 h à 17 h 30
Jeudi, vendredi :	9 h à 21 h
Samedi :	9 h à 17 h
Dimanche :	FERMÉ
Lundi :	FERMÉ

Les professionnels du décor!

Imacom-Daquerre,
Martin Blache

C'est hier qu'avait lieu la 7e édition du Grand Prix littéraire de la Ville de Sherbrooke. Sur la photo, on aperçoit Gilles Marcotte, président du jury, Patrick Nicol, récipiendaire du Grand Prix littéraire avec *Les années confuses*, et Hugues Corribeau, lauréat de 1996.



Remise du 7e Grand Prix littéraire de la Ville de Sherbrooke

Patrick Nicol mérite les honneurs avec *Les Années confuses*

Steve BERGERON
Sherbrooke

Patrick Nicol, auteur, professeur de littérature au Collège de Sherbrooke et Sherbrookoïse de la laine la plus pure, a remporté hier le 7e Grand Prix littéraire de la Ville de Sherbrooke, pour son recueil de nouvelles *Les Années confuses*, publié aux éditions Triptyque.

Le lauréat a reçu son prix, une bourse de 2000 \$ de la Librairie GGC et un parchemin illustrant les armoiries de la Ville de Sherbrooke, hier, lors d'une cérémonie protocolaire, à l'hôtel de ville.

Les trois autres finalistes ont aussi été honorés lors de cette cérémonie. Christiane Lahaie, avec son recueil de

nouvelles *Insulaires*, de même que Robert Giroux, qui avait soumis son recueil de poésie *J'allume*, ont reçu chacun une bourse de 500 \$, dans le cadre du programme de soutien à l'excellence de la Ville de Sherbrooke.

Les membres du jury ont aussi décerné une mention spéciale à Pierre Hébert pour son essai *Censure et littérature au Québec*. Trente ouvrages avaient été soumis au concours.

Déjà récipiendaire, grâce au même ouvrage, du prix Gaston-Gouin 1996 de l'Association des auteurs des Cantons de l'Est, Patrick Nicol dresse dans *Les Années confuses* un bilan très approximatif, très personnel et très provisoire de trois années: 1976, 1985 et 1990.

Le jury n'aurait pas pu tomber sur

plus sherbrookoïse que Patrick Nicol, ce dernier ayant habité la rue Laurier (où il a rencontré la femme de sa vie), fréquenté l'école Eymard puis le Séminaire de Sherbrooke, où il faisait les devoirs de poésie de ses camarades de classe, et finalement le Collège de Sherbrooke.

Auteur de *Laissons dormir ma liberté confuse* (publié à compte d'auteur) pendant ses années d'étudiant, puis de quelques textes publiés dans les revues *Stop*, *Revue des Forges* et *Moebius*, Patrick Nicol a finalement lancé son premier livre en 1993: *Petits Problèmes et aventure moyennes*, aux éditions Triptyque.

L'automne dernier, Patrick Nicol a publié, aux éditions VLB, un roman à la fois satirique et délinquant qui a été remarqué par la critique: *Paul Martin est un homme mort*.

INITIATIVE ORIGINALE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE FIBROSE KYSTIQUE



Dans le cadre de la campagne «Demain, je petit-déjeune avec un grand patron», au profit de l'Association québécoise de la fibrose kystique, Monsieur Bertrand Helle (au centre de la 1re rangée), directeur de l'usine Cascades Cartek de East Angus, a reçu les étudiants participants de l'Université de Sherbrooke. Il était accompagné de Michel Roy, représentant de la section Estrie de l'Association. Les sommes recueillies seront utilisées pour la recherche médicale sur cette maladie et pour le soutien à la clinique régionale.

1re rangée de gauche à droite: Simon Robitaille, Bertrand Helle, Geneviève Dubois; 2e rangée dans le même ordre: Jacques Renaud, Félix Roberge, Michel Roy, André-Philippe Vachon, Mathieu Deschamps et Benjamin Bérubé.



Montréal, le 20 janvier 1998. Dans le cadre de la campagne «Demain, je petit-déjeune avec un grand patron», au profit de l'Association québécoise de la fibrose kystique, Monsieur Gérard Laganière (1re rangée à gauche), président régional du Groupe S.M., a reçu les étudiants participants de l'Université de Sherbrooke. Il était accompagné de Michel Roy, représentant de la section Estrie de l'Association. Les sommes recueillies seront utilisées pour la recherche médicale sur cette maladie et pour le soutien à la clinique régionale.

1re rangée de gauche à droite: Gérard Laganière, Michèle Boutin, Carole Janelle, Geneviève Deblois et Michel Roy; 2e rangée dans le même ordre: Louis-Philippe Perreault, Martin Lauzon, Frédéric Jean, Louis-François Lapointe, Mathieu Deschamps et Albert Alexandre Hans.

42331



Une belle brochette de «grands chefs»

Imacom-Daquerre, Claude Poulin

Dans le cadre du souper des célébrités au profit de la Fondation des maladies du cœur tenu au restaurant Da Toni hier soir, les «grands chefs de la table» étaient Paul Milliard, René Desrosiers, Marc Bernier, Gilles Beaucage, Peter Downey, Gilles Pellerin, Dr Eric Rousseau, André Cardinal, Mario Goupil, Louise Roy, René Proteau et Michel Poisson. La Fondation retire annuellement de ce souper une somme d'environ 8500 \$.

ANNONCEURS

prenez note...

le mardi 24 mars
1998

LaTribune
PUBLIERA UN CAHIER SPÉCIAL
sur les



Profitez de cette occasion pour faire connaître vos produits ou services. Un rendez-vous à ne pas manquer!

réservez votre espace publicitaire

avant le 13 mars 1998

POUR PLUS D'INFORMATION :

564-5450

ZONE INTERURBAINE : 1-800-567-6955

38480



À l'avant: Isabelle Rouleau, Dany Tremblay, Michèle Labbé, Sonia Raymond. À l'arrière: Louise Beauchesne, Sophie Des Aulniers, François Ledoux, Barbara Verhoef, Karine Lesage, Jonathan Morin, Sylvie Grégoire.

AUDIOTEC remporte les honneurs au gala des «Graham» de Bell Mobilité tenu le 10 février dernier.

- Meilleures ventes «Pagettes» en 1997, province de Québec
- Meilleures ventes «Cellulaires» dans sa catégorie en 1997 dans la province de Québec
- Service à la clientèle exceptionnel pendant la tempête de verglas.

BRANCHEZ-VOUS POUR DE BON... IL NE RESTE QUE 3 JOURS ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN DES 20 VOYAGES À CAYO COCO, CUBA.

Voir détails en magasin

Faites affaire avec le vrai agent et le vrai réseau.

* Abonnement d'une nouvelle ligne au réseau Bell Mobilité, forfait à 29.95\$/mois, période de 12 mois, 30' la minute, sous réserve de certaines conditions de crédit. Taxes et frais d'interurbain en sus.

AUDIOTEC Agent agréé 2378, rue King Ouest Sherbrooke (819) 562-9262	AUDIOTEC Centre cellulaire Plus 590, boul. Boivin Granby 378-3618	AUDIOTEC Centre cellulaire Plus Galeries de Granby 40, rue Evangéline Granby 378-8338	AUDIOTEC Centre cellulaire Plus Galeries St-Hyacinthe 3200, boul. Lafontaine St-Hyacinthe (514) 261-8080	AUDIOTEC NOUVEAU Carrefour de l'Estrie Centre cellulaire plus (819) 821-9994
--	--	---	--	--

Bell Mobilité

39775

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Ne demandons pas la lune immédiatement



Jacques PRONOVOST

Nous pourrions toujours trouver des failles aux meilleurs budgets de nos ministres des Finances. Comme nous pourrions toujours nous auto-critiquer sur la gestion de nos finances personnelles. Mais ne demandons pas la lune quand nous venons à peine de sortir du marasme.

La pluie de critiques entendues au sujet du budget du ministre Martin hier réfère plus à l'électorisme des partis et aux guerres de clocher entre Ottawa et les provinces qu'aux véritables fondements économiques de ce budget.

Jean Charest, chef des conservateurs, applaudit à l'élimination du déficit, ce qu'il aurait rêvé de faire lui-même si le peuple canadien l'avait porté au pouvoir, mais critique M. Martin de n'avoir pas baissé les impôts des contribuables comme lui-même le promettait en campagne électorale: différence de vision dans le temps.

Bernard Landry félicite M. Martin d'avoir atteint l'objectif qu'il s'est lui-même fixé pour le gouvernement provincial en terme de déficit mais se fait virulent sur l'investissement fédéral en éducation pestant contre l'ingérence d'Ottawa dans un champ de compétence provinciale. Problème de politique plus que d'efficacité et de pertinence.

Les contribuables se réjouiront de voir qu'enfin le gouvernement fédéral nous fera vivre selon nos moyens, mais certains s'insurgeront contre les surplus engrangés, et même cachés, du

ministre sans les baisses d'impôts tant souhaitées.

Le ministre des Finances ne nous promettait pas la lune dans les derniers mois, lui qui savait bien que le déficit était à toutes fins utiles disparu et que son administration allait faire des surplus avec nos taxes et impôts. Il a été conséquent avec ce qu'il avait annoncé. Tout au plus nous offre-t-il un quartier de lune, nous en promettant un autre pour l'an prochain et visant le magot pour plus tard.

Évidemment, il use lui aussi de stratégie politique autant que de critères économiques en se gardant d'excellentes munitions pour quelques années d'ici à la prochaine élection. Voilà de quoi horripiler ses adversaires voyant le ministre se servir en premier et leur rendre la partie plus difficile pour les années à venir.

Mais ce budget est un bon budget même si le ministre aurait pu nous faire un peu plus de cadeaux. Il avait, et aura pour les prochaines années, la marge de manoeuvre nécessaire pour réduire les impôts des particuliers plus qu'il ne l'a fait. Il sera cependant difficile de le blâmer pour sa grande prudence, sa très grande prudence, alors que nous sommes encore au bord du gouffre.

Le plus grand reproche qu'on puisse lui faire est celui de ne pas diminuer la dette effarante du pays encore plus qu'il ne l'a fait en gardant 3 milliards de dollars en réserve. Il a choisi d'investir dans l'avenir des jeunes. Un choix social et très politisé qu'un gouvernement au pouvoir pouvait cette fois se permettre sans hypothéquer l'avenir.

Évidemment, la classe moyenne paiera encore pour la pru-

dence du ministre. Il ne peut et ne doit pas aller se renflouer chez les plus pauvres. Bien au contraire. Et c'est pourquoi certaines des mesures de ce budget cherchent à les aider un tant soit peu. Il peut gruger encore chez les plus riches en ne diminuant pas immédiatement la surtaxe de 3% pour les revenus supérieurs à 65 000 \$; mais ils ne sont que 20% dans la population. Encore et toujours, il n'y a que la masse pour remplir suffisamment les coffres. La majorité des contribuables devra donc attendre encore un peu que la cravate soit moins serrée autour du cou du ministre des Finances pour souffler avec lui. Ce qui devrait se produire l'an prochain; au plus tard dans deux ans.

Mais au fond, n'est-il pas juste que les moins nantis d'entre nous respirent un peu avant la majorité, même de classe moyenne?

Dans les dernières années, nous écoutions le budget fédéral (et le budget provincial tout autant) en nous demandant de quel côté allaient venir les coups: hausses des impôts, ou augmentations des taxes? Maintenant que le gouvernement contrôle ses dépenses, et bien qu'on puisse contester certaines des façons utilisées pour y parvenir, nous criions au loup parce qu'il ne nous en redonne pas assez. Attendre une année ne sera pas la mort d'un homme.

Mais il faudra veiller au grain. Ne pas laisser les libéraux retomber dans des dépenses somptuaires en oubliant que nous sommes les payeurs de taxes. Gageons qu'ils ne pourraient le faire sans se faire indiquer la sortie assez rapidement. M. Martin, aux ambitions politiques les plus grandes, le sait plus que quiconque.

OPINION

À propos de la rue Galt Ouest

Pour faire suite à l'article de La Tribune paru lundi le 16 février 1998 qui s'intitulait comme suit: «Rouleau sonne l'alerte pour contrer le projet».

Monsieur Jean-François Rouleau, si vous étiez sorti depuis deux ans, vous auriez remarqué que les arpenteurs-ingénieurs et un nombre égal de personnes du ministère des Transports ont posé un paquet de petits bâtons rouges dans les prés près du chemin Sainte-Catherine. Ces petits bâtons rouges qui sont plantés là pendant l'été ne sont pas pour définir la hauteur du foin dans les champs, cela veut dire qu'une expertise a été faite dans le but de corriger une situation.

Monsieur Rouleau, croyez-vous être le seul et unique qui peut apporter une bonne idée pour ceux qui doivent circuler sur le chemin Sainte-Catherine matin et soir et qui doivent faire face à un très grand nombre de véhicules lourds qui ne font pas leur arrêt obligatoire à l'intersection de la rue Montante Express près du Mont Sainte-Anne et qui bloquent et coupent le chemin dans les deux directions sur le chemin Sainte-Catherine. Déjà que ce chemin est considéré comme le chemin le plus raboteux des Cantons de l'Est.

Monsieur Rouleau, si vous nous parliez de la bonne idée que vous avez appuyée pour ralentir la circulation à l'extrémité de la rue Galt Ouest et qui a coûté au bas mot plus de 250 000 \$ aux Sherbrookoïses, et qui selon plusieurs va être démolie d'ici la fin de 1998 et va encore coûter 50 000 \$. Monsieur Rouleau pourquoi ne pas avoir pensé à installer des lumières de trafic qui n'étaient pas synchronisées aux coins des rues de ce secteur?

Soit dit en passant, quatre voies ne veut pas dire nécessairement vitesse. Vous n'avez qu'à laisser les policiers faire leur travail près du viaduc qui mène à l'Université de Sherbrooke comme ils le font régulièrement avec leur radar et les gens vont finir par comprendre que cette zone est de 50 kilomètres.

Monsieur Rouleau, les ingénieurs qui font des schémas de routes ne le font pas à l'aveuglette et je suis convaincu que ces personnes travaillent très fort pour assurer la sécurité des gens et ne font pas comme les dessinateurs qui ont produit les plans du bout de la rue Galt Ouest où il faut être un vrai cow-boy pour passer et surtout pendant l'hiver avec les amas de neige tout au long de ce parcours.

En terminant, Monsieur Rouleau, le prolongement de la 410 cela fait déjà plus de 10 ans que j'en entends parler et... laissez les autorités décider et enfin permettre aux usagers du chemin Sainte-Catherine d'avoir enfin une route adéquate pour circuler.

Alain Paquette

Pas de télé française

Aux États-Unis, beaucoup trop de francophiles (à lire québécois) sont privés de la télévision de langue française. Avant, on pouvait, avec une grande coupole, capter quelques canaux en provenance du Canada, mais depuis l'avènement de la télévision numérique au Québec, tous ont disparu.

Notre vendeur d'antenne de satellite à Colebrook, New Hampshire, nous dit qu'il s'est très bien informé et qu'il n'y peut rien, que les Canadiens ne veulent pas vendre. Il a même reçu des appels de la Floride de gens qui voulaient ravoïrer leurs canaux de télévision de langue française.

Avec une antenne ordinaire, mon épouse et moi nous recevons TELE 7 mais la réception se fait très aléatoire au gré des saisons et du temps qu'il fait dehors.

Ça fait depuis 1983 que j'ai la télévision en langue espagnole et là, je suis collé sur le Québec et je ne peux même pas avoir une réception décente d'au moins un canal de langue française. C'est inadmissible.

Louis Lémieux
Colebrook, New Hampshire



La législation sur le tabac: pas trop tôt

La législation sur le tabac que nous espérons voir débattue à l'Assemblée nationale est une mesure de santé publique qui n'arrivera pas trop tôt dans cette province. Son objectif est de mettre en place les moyens qui se sont révélés efficaces pour protéger la santé des non-fumeurs qui représentent la majorité de la population adulte, et celle des enfants qui n'ont pas le choix sur l'exposition passive à la fumée du tabac.

En tant qu'épidémiologiste, j'ai affaire chaque jour avec des données qui font la preuve des risques dus à la fumée du tabac. L'un de ses effets peu connus, mais néanmoins important, est l'amplification des risques de cancer associés à d'autres sources. Cette amplification, ou synergie, signifie que le risque de développer un cancer si on est exposé à plusieurs agents cancérigènes excède la somme des risques de chacun des agents pris séparément. Par exemple, la fumée de tabac produit des effets synergiques avec l'alcool pour le cancer de la gorge, avec un agent de conservation courant pour le cancer de la vessie et avec les radiations ionisantes pour le cancer du poumon.

Pour la population canadienne, le radon constitue la plus grande source d'exposition aux radiations ionisantes. Le radon est un gaz inodore, invisible et d'origine naturelle qui s'accumule dans les maisons et affiche des niveaux relativement élevés dans quelques régions du Québec. Bien que le risque de cancer du poumon du au radon soit petit, l'effet de synergie avec la fumée du tabac pourrait faire que le tabagisme comporte un plus grand risque de cancer du poumon au Québec que dans d'autres parties du monde où les niveaux de radon sont moins élevés. Ceci s'applique, non seulement au fumeur, mais aussi aux victimes passives qui partagent son environnement.

L'amplification des risques de cancer par combinaison de la fumée du tabac à d'autres agents cancérigènes est donc une dimension du débat législatif qu'il faut prendre en considération.

Avec l'expression de mes sentiments distingués,

Vanessa S. Catalan
Candidature au doctorat
Faculté de médecine
Université McGill

FÉLICITATIONS

Le sport... à développer

Que de choses à dire ou à écrire sur ces Jeux de Nagano! J'aimerais, dans un premier temps, féliciter notre championne olympique en patinage de vitesse, Mme Annie Perreault, (une jeune femme extraordinaire que j'ai eu le privilège de connaître, en compagnie de sa

soeur Maryse, lors d'un Gala de Mérite sportif du Collège de Sherbrooke).

Dans un deuxième temps, j'aimerais partager une impression ressentie par M. Mario Goupil qui écrit «avoir tant aimé le monde du sport...» et par M. Pierre Dubois qui écrit «C'est d'une tristesse...» Cf La Tribune du 98-02-24.

Vous aurez deviné que je veux parler de notre sport national. Quand aurons-nous, Québécois, le courage de modifier radicalement notre façon de former nos jeunes hockeyeurs.

Je répète pour la 35e année... tous les sports pouvant se développer en milieu d'éducation devraient s'y retrouver.

Pour celles et ceux qui affirment que cela est impossible dans certaines disciplines, je leur accorde mon appui; toutefois, la volonté politique pourrait faire en sorte que le milieu d'éducation pourrait prendre la relève dans de nombreuses autres disciplines; dois-je donner des exemples?

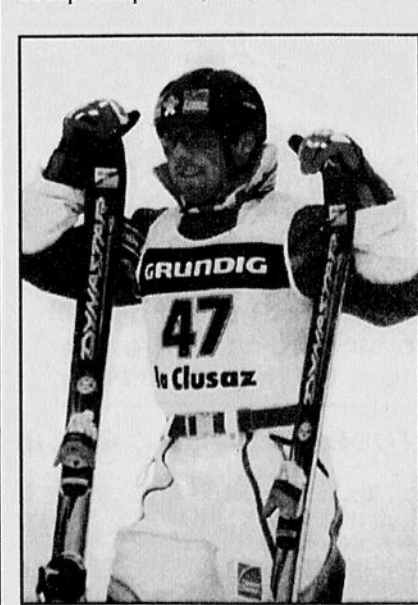
Amicalement,

Guy Vézina
Directeur Sport étudiant

Une médaille d'or à la famille Fontaine

Qu'un jeune homme de la qualité d'un Nicolas Fontaine soit présent à une autre épreuve olympique, cela n'est pas le fait d'un tour de magie. Nicolas, et cela depuis des années, est soutenu par sa famille. Son père, sa mère, sa soeur, son jeune frère, ses grands-parents, ses oncles, ses tantes et toute la parenté sont avec lui.

Certes, Nicolas est le premier agent de ses nombreux succès. Et, à mon sens, le fait qu'il n'ait pas eu accès au podium à Nagano n'y change rien. Nicolas est un champion. Ses parents sont les premiers à reconnaître cette réalité. Bien sûr, encore plus que nous, ils auraient été fiers que leur fils décroche la médaille d'or à Nagano. Mais, la déception passée, ils se souviennent du travail acharné de Nicolas et des succès qu'il a connus sur la scène sportive internationale. Mieux encore, ils sont convaincus qu'il connaîtra de nouveaux succès.



Nicolas Fontaine

Vraiment, une telle famille mérite qu'on lui décerne une médaille d'or. Elle a sa part dans la carrière sportive de Nicolas. D'ailleurs, la première personne à le reconnaître et à leur mettre cette médaille au cou serait certainement Nicolas lui-même.

Benoît Descôteaux
Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

National

Différend sur les bourses du millénaire

Ottawa tient à signer les chèques

Québec (PC)

Alors qu'il reconnaît au Québec le droit de se retirer avec compensation financière du programme fédéral de prêts aux étudiants, le ministre fédéral du Développement des ressources humaines Pierre Pettigrew accepte de négocier tous les termes du nouveau programme des bourses du millénaire, sauf celui d'émettre directement des chèques aux couleurs du Canada.

De son côté, la ministre québécoise de l'Éducation Pauline Marois invoque le droit du Québec de se retirer avec compensation de cette dernière invention fédérale pour février l'an 2000.

«Pour toutes les améliorations qui sont faites au système de prêts étudiants du Canada, a expliqué M. Pettigrew au cours d'une conférence de presse, le gouvernement du Québec obtiendra la pleine compensation dans la structure permanente. C'est absolument clair.

«Mais comme la bourse du millénaire ne fait pas partie de la structure permanente, a-t-il cependant précisé, je vais m'asseoir avec Mme Marois, le ministre de Finances Paul Martin s'assoiera avec M. Bernard Landry et nous allons nous assurer que le fonds sera géré en respectant les besoins et les priorités du gouvernement du Québec.»

Mme Marois a rapidement repris l'argument du ministre fédéral après avoir assisté à la réunion du Conseil des ministres. Elle a exigé que le gouvernement fédéral lui remette les 81,2 millions \$ pendant 10 ans à compter de l'an 2000 et respecte ainsi le droit de retrait historique reconnu depuis 1964.

«Ce que je lui demande, c'est la même chose, a-t-elle dit, c'est-à-dire mon droit de retrait avec compensation. C'est plus simple à gérer. Nous pourrions améliorer notre régime de bourses et surtout prendre ces sommes pour les rendre disponibles pour l'enseignement supérieur.»

M. Pettigrew a reconnu que la situation des étudiants boursiers québécois est vraiment plus avantageuse que dans le reste du Canada ce qui permettra au gouvernement du Québec de jouir d'une marge de manoeuvre. L'endettement moyen d'un étudiant québécois est de 11 621 \$ alors qu'il peut atteindre 25 000 \$ dans le reste du Canada.

«Il appartiendra au gouvernement québécois de faire des choix», a précisé le représentant fédéral.

M. Pettigrew estime que si son programme améliore la situation des étudiants, il permettra sans doute au gouvernement d'investir ailleurs dans l'éducation.

Mme Marois voit dans le raisonnement fédéral une autre façon de faire porter l'odieuse de l'harmonisation au gouvernement du Québec. «Pour que nous, a-t-elle dit, on ait l'air d'enlever des sous à un étudiant.»

Les propos du premier ministre Jean Chrétien aux Communes, hier, ont d'ailleurs confirmé que la préoccupation fédérale en est surtout une de visibilité. «Les étudiants, a-t-il dit, ont le droit de savoir d'où vient l'argent qu'ils reçoivent... Il est temps que les gens connaissent la vérité au Québec comme partout ailleurs au Canada... Nous, nous croyons qu'il est important que chaque citoyen au Québec sache exactement ce que les impôts qu'ils paient au fédéral lui rapportent.»

Les tarifs d'Hydro toujours parmi les plus bas

Québec (PC)

Les tarifs d'électricité du Québec demeurent parmi les plus bas en Amérique du Nord, a soutenu hier le président d'Hydro-Québec, André Caillé, devant les députés de la commission parlementaire qui étudie le plan de développement de la société d'État.

Des tableaux rendus publics par M. Caillé démontrent en effet que le prix ajusté du kilowatt-heure (kWh) d'électricité pour une résidence est de 5,14 cents canadiens à Montréal, soit un prix inférieur à ce qu'on retrouve un peu partout au Canada ou aux États-Unis.

Pour le même kWh, le consommateur résidentiel paiera 5,81 cents canadiens à Seattle, 5,89 cents à Winnipeg, et 9,23 à Toronto. Dans des grosses villes américaines, le prix est presque le triple: 17,05 cents à Boston et 18,73 cents à New York, selon des données uniformément converties en monnaie canadienne.

Même pour les entreprises, le tarif industriel demeure inférieur au Québec sauf pour l'électricité vendu à Winnipeg. L'écart du prix est tel que le courant pour les industries est trois fois plus coûteux à Boston qu'à Montréal.

«Notre tarif résidentiel demeure parmi les plus avantageux en Amérique du Nord, a rappelé M. Caillé. De plus, après une augmentation du niveau de l'inflation de l'ordre de 1,6 pour cent le premier mai 1998, il y aura gel des tarifs jusqu'en 2002.»

Mais Hydro a traité ses clients de façon «injuste» pendant la crise du verglas. Alors que les compteurs résidentiels n'ont pas pu être lus par les préposés à cause de la tempête, on a établi les factures à partir de la consommation de la période équivalente de l'an dernier pour chaque consommateur, a dénoncé le député libéral de Saint-Laurent, Normand Cherry.

Le député a fait valoir que les comptes qui doivent être versés aux clients privés de courant à la suite des pannes, ne le seront que plus tard.

Le président d'Hydro, André Caillé, a reconnu que le règlement tarifaire de son entreprise devra être amélioré afin de tenir compte de circonstances exceptionnelles.



Robert Bourassa a maintenant son monument funéraire

Un peu plus d'un an après sa mort, le 2 octobre 1996, Robert Bourassa a maintenant son monument funéraire au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal. D'une facture moderne, celui-ci est constitué de deux monolithes de granite gris tournés l'un vers l'autre. Oeuvre d'un sculpteur de la société Monuments Granite Lacroix, de Laval, au nord de Montréal, la structure élançée apporte, dit-on, un message d'apaisement, de paix. Commandé au printemps dernier, le monument a été installé sur une base de béton en novembre. L'épouse de l'ancien premier ministre a d'ailleurs l'intention d'organiser une célébration pour marquer le dévoilement de l'oeuvre, ce printemps. Le monument porte comme simple inscription: «Robert Bourassa 1933-1996. Premier ministre du Québec 1970-1976, 1985-1994.»

Feu vert à la vente du Village olympique à des intérêts torontois

Québec (PC)

C'est fait, le Conseil des ministres a finalement entériné hier, la vente du Village olympique, au plus offrant soit à la Metro Capital Properties de Toronto, au coût de 62,5 millions \$.

Le ministre d'État à la Métropole Robert Perreault a annoncé la nouvelle en précisant que la firme torontoise es celle qui a présenté aussi le meilleur plan d'affaires et la meilleure offre de développement de la partie non construite du terrain en promettant d'y investir pour 45 millions \$ de nouveaux logements.

La Société Metro Capital Properties est une filiale de Metro Capital Group Limited Partnership. Elle est la propriété de Michael O'Gallagher. L'offre de l'acheteur, selon le ministre est de 6 millions \$ au-dessus de l'évaluation municipale et de 1,3 million \$ plus élevée que la plus proche soumissionnaire, la Aquilini Investment Group.

Le groupe québécois Thibault, Messier, Savard (l'ancien directeur général des Canadiens), Cadim, le Régime de retraite de la STCUM et la Banque nationale, a pour sa part déposé une offre de 60 millions \$.

Metro Capital Group, une société reconnue comme le troisième plus important exploitant de résidences pour personnes âgées en Ontario, s'est engagé à maintenir les services actuels et à respecter les baux des locataires.

Cette société créera un village à services multiples intégrés pour personnes âgées, soit une résidence de 150 unités pour locataires autonomes, une autre unité pour 150 personnes en perte d'autonomie et des unités de logement pour personnes sans mobilité en plus d'une centre de gérontologie.

«Ce projet de développement, a expliqué M. Perreault comporte une dimension sociale importante. Il peut devenir un modèle pour l'Amérique du Nord quant aux services offerts aux personnes âgées et à la qualité de leur milieu de vie.»

La transaction permettra de créer 300 emplois.

Trois investissements à performance garantie.

BERLINE CIVIC LX 1998



Caractéristiques de série : • Véhicule à faibles émissions polluantes (LEV) • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40 • Conduits de chauffage à l'arrière • Deux coussins gonflables (SRS) • Boîte manuelle à 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique avec 4 haut-parleurs • Colonne de direction réglable • Direction assistée • Freins assistés • Retroviseurs télécommandés • Moulures de protection latérales • Roues de 14 po avec enjoliveurs à 8 rayons

COUPÉ CIVIC DX 1998



Caractéristiques de série : • Véhicule à faibles émissions polluantes (LEV) • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40 • Deux coussins gonflables (SRS) • Boîte manuelle à 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique avec 4 haut-parleurs • Colonne de direction réglable • Direction assistée • Freins assistés • Retroviseurs télécommandés • Moulures de protection latérales • Roues de 14 po avec enjoliveurs à 8 rayons

CIVIC HATCHBACK CX 1998



Caractéristiques de série : • Véhicule à faibles émissions polluantes (LEV) • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Banquette arrière à dossier rabattable 50/50 • Essuie-glace/lave-glace de lunette • Coussin gonflable avant gauche (SRS) • Boîte manuelle à 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique • Retroviseurs télécommandés • Freins assistés • Deflecteur arrière • Moulures de protection latérales • Roues de 14 po en acier

L O C A T I O N E N T Ê T E		
BERLINE CIVIC LX 1998 208 \$* PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 825 \$, PDSF DE 15 700 \$ NOTRE OPTION 0 \$ COMPTANT À 248 \$ [†]	COUPÉ CIVIC DX 1998 208 \$* PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 825 \$, PDSF DE 15 900 \$ NOTRE OPTION 0 \$ COMPTANT À 248 \$ [†]	CIVIC HATCHBACK CX 1998 198 \$* PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 600 \$, PDSF DE 14 000 \$ NOTRE OPTION 0 \$ COMPTANT À 228 \$ [†]
TRANSPORT ET PRÉPARATION RÉPARTIS SUR TOUTES LES MENSUALITÉS		

Offres de location-bail faites par Honda Canada Finance, sur acceptation du crédit. Exemples portant, selon le cas, sur les véhicules 1998 neufs suivants : berline Civic LX (modèle EJ653W), coupe Civic DX (modèle EJ612W) ou Civic hatchback CX (modèle EJ632W). * Versement mensuel de 208 \$ ou 198 \$ pendant 48 mois pour un total de 9 984 \$ ou 9 504 \$, selon le cas (frais de transport et de préparation de 850 \$ inclus dans les trois cas). Versement initial ou échange équivalent de 1 825 \$, 1 825 \$ ou 1 600 \$, première mensualité et dépôt de garantie de 250 \$ exigibles dans les trois cas. Franchise de kilométrage de 96 000 km, frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Option 0 \$ comptant au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Tous les détails chez votre concessionnaire. † Option 0 \$ comptant : versement mensuel de 248 \$ ou 228 \$ pendant 48 mois pour un total de 11 904 \$, 11 904 \$ ou 10 944 \$, selon le cas (frais de transport et de préparation de 850 \$ inclus dans les trois cas). Première mensualité et dépôt de garantie de 300 \$, 300 \$ ou 275 \$ exigibles selon le cas. Franchise de kilométrage de 96 000 km, frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat garantie de 300 \$, 300 \$ ou 275 \$ exigibles selon le cas. Franchise de kilométrage de 96 000 km, frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat garantie de 300 \$, 300 \$ ou 275 \$ exigibles selon le cas. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Tous les détails chez votre concessionnaire. Offre d'une durée limitée.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION



Arts et spectacles

Jessie Aulis: toujours passionnée de country

Steve BERGERON

Sherbrooke

Le country en Estrie ne serait pas pareil sans Jessie Aulis. Il n'est plus pareil, en fait, depuis que cette dame a fait entendre pour la première fois sa voix d'animatrice, en anglais comme en français, sur les ondes de CFLX, il y a déjà huit ans.

Et dire qu'avant de se découvrir une véritable vocation dans le monde de la musique et des communications, elle oeuvrait dans le monde de la... comptabilité!

«La radio, c'est quelque chose que jamais je ne serais vue faire. Mais mon ami Luc Lemay m'a dit: "Essaie!" Après la première fois, j'ai trouvé que la radio était un média tellement froid. J'y suis quand même retournée. Il y a eu un déclin le jour où, en parlant au micro, je me suis imaginée quelqu'un que je connaissais, assis dans son salon, à qui je parlerais au téléphone...»

L'émission *Club country* a depuis fait bouler de neige, comblant un manque en Estrie et contribuant ainsi à redonner au country ses lettres de noblesse aux yeux de plusieurs Estriens. Jessie Aulis a rencontré des auditeurs qui l'écoutent depuis huit ans.

«J'ai tellement de plaisir à faire cette émission», appuie celle qui a été un certain temps correspondante country pour l'émission *Breakaway*, à la CBC, et continue d'écrire une chronique country par semaine dans le journal *The Record*.

Depuis janvier, Jessie Aulis se mesure à quelque chose de plus gros: animer un *talk show* d'une demi-heure, devant public s'il vous plaît, sur les ondes de la télé communautaire. Déjà, l'émission *Visage d'artiste* fait parler d'elle.

Comme sur les grands réseaux

«C'est un nouveau défi que je relève», dit d'emblée l'animatrice, qui a déjà tenu les commandes de deux émissions country à la télé communautaire, et qui, dorénavant, interviewe en studio des artistes de tous les genres musicaux. «Mes goûts sont éclectiques», dit-elle, comme pour justifier ce virage. «Je sais apprécier toutes sortes de musiques, mais surtout, j'adore découvrir et faire découvrir.»

Le but premier de l'émission *Visage d'artiste* est donc de faire connaître les artistes, à commencer par ceux de la région, laquelle n'est pas en manque de talents.

«Surtout que j'ai l'impression que l'on parle de moins en moins de la production locale, alors qu'il y a beaucoup de créativité et d'ébullition en Estrie. Il y a des jeunes qui commencent, mais ils savent ce qu'ils font. Le fini des démos que l'on reçoit m'emballa.»

Jessie Aulis n'entend pas se limiter à la région. Les artistes qui connaissent un rayonnement provincial sont aussi sur sa liste de futurs invités. Par exemple, *Visage d'artiste* a reçu Manon Bédard, cette chanteuse qui en a fait craquer plus d'un avec ses *yodelitti*.

«Nous voulons aussi montrer qu'il



Jessie Aulis, celle qui a beaucoup contribué à laisser au country la place qui lui revient en Estrie, s'est lancée depuis janvier dans la grande aventure d'un *talk show* d'une demi-heure, devant public, à l'antenne de la télé communautaire. L'émission *Visage d'artiste* est diffusée les mardis, jeudis et vendredis. Les enregistrements ont lieu le lundi soir.

est possible de faire de la télé communautaire comparable à ce qui se fait sur les grands réseaux», dit-elle, précisant que Vidéotron a décidé de mettre les investissements nécessaires pour faire de l'émission une réussite.

Le plus beau salaire

Décor à la David Letterman, band maison composé de cinq musiciens diplômés, surtout une équipe technique de 20 personnes d'expérience, le public qui assiste aux enregistrements, des tirages de forfaits... Bref, on n'a pas lésiné pour donner à *Visage d'artiste* la facture de n'importe quel *talk show* grand public.

«Chaque émission est consacrée à un artiste. Parfois, on ajoute des capsules d'entrevues faites à l'extérieur du

studio. Nous recevons des artistes tant anglophones que francophones, qui font aussi bien du jazz que du rock ou du blues. J'espère aussi que des artistes classiques viendront.»

Si l'émission continue d'obtenir du succès, il n'est pas impossible qu'on la diffuse dans les autres stations de télé communautaire du Québec, voire même

me qu'on l'allonge d'une heure.

«La moitié de mon travail, c'est de satisfaire ma curiosité. J'ai le goût d'apprendre des choses nouvelles. Mais je le fais aussi pour les gens. Il n'y a pas de plus beau merci qu'une dame qui m'accroche à l'épicerie et me dit qu'elle aime ça m'entendre. Rien ne peut remplacer un salaire comme ça.»

Décès du comique Henny Youngman

New York (AP)

Le comique américain Henny Youngman est mort mardi à l'hôpital Mont Sinai de Manhattan des suites d'une grippe, a annoncé Jackie Green, un proche de la famille. Henny Youngman avait 91 ans.

Ce comédien, qui a été pendant des années une véritable institution aux États-Unis, était né en Angleterre le 16

mars 1926. «J'étais si vilain quand je suis né, le médecin a giflé ma mère», avait un jour dit le comique.

La carrière de Henny Youngman a commencé dans les années 1920 pour ne s'achever que quelque 70 ans plus tard. De Londres à Atlantic City, en passant par Las Vegas, le comique s'est parfois produit sur scène plus de 200 fois par an. À 85 ans, il a également fait une apparition dans «Goodfellas», le film de Martin Scorsese.

Profitez-en!
Allez voir
un bon FILM...
Nous prendrons
soin de vos
INVESTISSEMENTS
ce soir.

FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL
Membre du Groupe Financier Banque Royale

VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

Appelez le 1-800-ROYAL 63
(1 800 769-2563)

© Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.

LA MAISON DU CINÉMA

63, KING OUEST, (819) 566-8782

STATIONNEMENT HORS-RUE REMBOURSÉ SUR PRÉSENTATION D'UN REGU

TOUS LES JOURS EN APRÈS-MIDI: 4.50\$ POUR TOUS
LUNDI, MARDI ET MERCREDI: 4.50\$ POUR TOUS
ÉTUDIANTS: 5.00\$
13 ANS ET MOINS / 60 ANS ET PLUS: 4.50\$

MIOU-MIOU ET CHARLES BERLING

nettoyage à sec
de film de ANNE FONTAINE
HORAIRE: 1h05 - 3h20 - 7h00 - 9h15

la petite fille la plus forte du monde!
HORAIRE: 1h00 - 2h30 - 4h00

John Goodman le petit monde des emprunteurs
HORAIRE: 1h15 - 3h30 - 7h10 - 9h15

HOFFMAN STONE JACKSON
SPHÈRE
version française de SPHERE
LA TERREUR N'A PAS DE FRONTIÈRES
HORAIRE: 1h00 - 3h35 - 6h45 - 9h25

Quand on n'a rien à perdre on n'a rien à cacher.

LE GRAND JEU
HORAIRE: 1h10 - 3h25 - 7h05 - 9h20

Le chanteur de nocces
HORAIRE: 3h25 - 9h20

LES GRANDES ESPÉRANCES
version française de GREAT EXPECTATIONS
HORAIRE: 9h10

LE DESTIN DE WILL HUNTING
HORAIRE: 1h05 - 3h30 - 7h00 - 9h30

BOYS
HORAIRE: 1h10 - 7h05

BIENTÔT EN SPECTACLE
SALLE MAURICE-O'BREADY

27 FÉVRIER CE VENDREDI
JUDI RICHARDS

3 MARS AVEC LUC PICARD
LE MISANTHROPE

6 MARS
"L'HUMOUR À 4"

9 MARS
YVES DUTEIL

SUPPLÉMENTAIRE
11 MARS
LISE DION

13 MARS
FRANÇOIS MASSICOTTE

17 MARS
BRUNO PELLETIER

CENTRE CULTUREL UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SALLE MAURICE-O'BREADY
820-1000

IGA TELE 7 LaTribune CITE

LES CINÉMAS FAULTOUS PLAYERS

CARPEFOUR DE L'ESTRIE
3050 PORTLAND SHERBROOKE 565-0366

MA VIE EN ROSE (13+) (VF) Dolby 12:15 2:15 9:45
LOS ANGELES INTERDITE (16+) (VF) 4:15 7:00
SPHERE (GEN) (VOA) Dolby 1:00 4:00 7:00 9:45
TITANIC (GEN) (VF) 12:00 4:00 8:00 4:1655

Cinéma 9
821-9999

SPÉCIAL: MATINÉES ET LUNDI - MARDI MERCREDI À 5\$ ÉTUDIANTS: 6\$

1460 SIÈGES • SON NUMÉRIQUE • ÉCRANS COURBES
4204, boul. Bertrand-Fabi
SITE INTERNET: actionfilm.ca/cinema9

Fifi Brindacier (G) Tous les soirs: 19h00

Le petit monde des emprunteurs (G) Tous les soirs: 19h00 - 21h30

LE DESTIN DE WILL HUNTING (13 ans langage vulgaire) Tous les soirs: 18h45 - 21h25

TITANIC (G déconseillé aux jeunes enfants) Tous les soirs: 20h00

Le chanteur de nocces (G) Tous les soirs: 19h00 - 21h25

DERNIER RECOURS (13 ans violence) Tous les soirs: 21h30

(G déconseillé aux jeunes enfants)
BLUES BROTHERS 2000 Tous les soirs: 21h30

LES FRÈRES BLUES 2000 Tous les soirs: 18h50

SPHÈRE (G déconseillé aux jeunes enfants) Tous les soirs: 18h45 - 21h25

BOYS (13 ans) Tous les soirs: 18h55 - 21h25

LES GRANDES ESPÉRANCES (G) Tous les soirs: 18h55 - 21h30 41822

Le PASSEPORT-JEUNESSE

ROBIN WILLIAMS

WALT DISNEY PICTURES présente
PLAXMOL
v.f. de FLUBBER

LE DIMANCHE 1er MARS, 10 h 30 et 13 h 30

Abonnez-vous au Passeport-jeunesse!
Encore 6 activités pour 8\$ seulement pour l'enfant.
Les mêmes avantages à 12\$ pour l'adulte accompagnateur.

SALLE MAURICE-O'BREADY
CENTRE CULTUREL UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

IGA Desjardins LaTribune

Information: 820-1000 CITE 103.7 FM ROSE-ESTRIEN TELE 7 CHLT630

week-end fou de cinéma fou

DES COMÉDIES PRÉSENTÉES EN PRIMEUR POUR UN WEEK-END SEULEMENT!

LA MAISON DU CINÉMA
63, RUE KING OUEST, RENSEIGNEMENTS: (819) 566-8782
13-14-15 MARS
ENTRÉE: 5\$ SITE INTERNET: www.hahaha.com

LA CINÉMA CRAVEN A
Juste pour rire

QUÉBEC 27-28 FÉVRIER & 1^{er} MARS • MONTRÉAL 6-7-8 MARS • CHICOUTIMI 20-21-22 MARS • TROIS-RIVIÈRES 27-28-29 MARS

LaTribune 40942